Rapport annuel
1985-1986

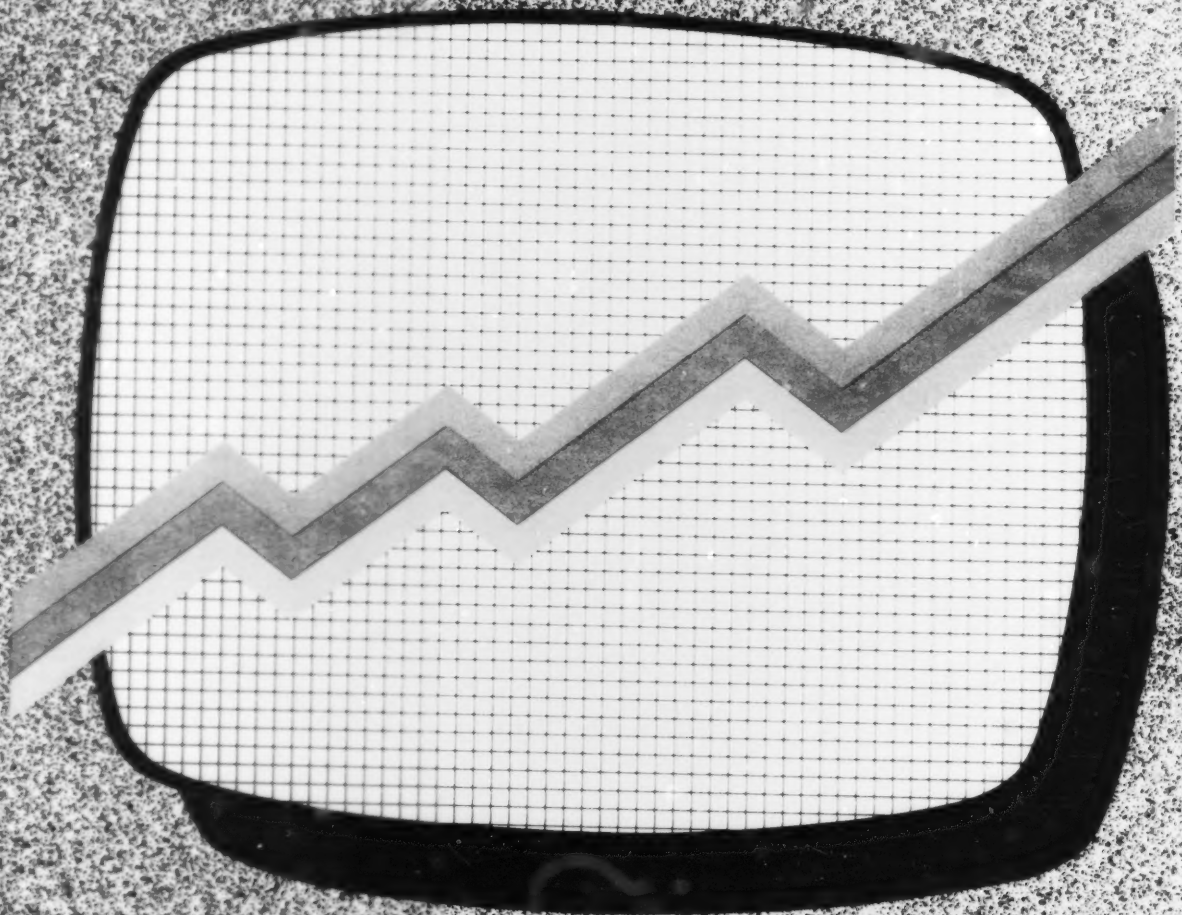

Radio Canada

Rapport annuel
1985-1986

Société de radio-télévision du Québec

Le ministre des Communications
Monsieur Richard D. French
Cité parlementaire
Québec, Qc

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général relatifs à l'exercice financier 1985-1986 de Radio-Québec, exercice s'échelonnant du 1er septembre 1985 au 31 août 1986.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général,

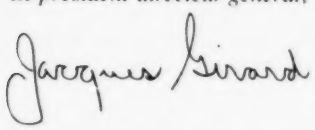

Jacques Girard

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le message du président-directeur général	5
Les événements marquants	7
L'organisation	11
La programmation	15
L'auditoire	25
Le rayonnement	31
La scène internationale	35
Les services à l'auditoire	37
Le personnel	39
Les finances	41
Les adresses de Radio-Québec	43
Le rapport du vérificateur général	47

L'année 1985-1986 a été pour la Société de radio-télévision du Québec importante à tous égards.

La notoriété de Radio-Québec a continué de croître en raison de la qualité et de l'excellence de sa programmation. À preuve, tous les honneurs et les nombreux prix qu'elle a mérités pour ses émissions produites au cours de la saison. À l'occasion du premier gala annuel de l'industrie de la télévision de langue française, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision a remis aux artisans de Radio-Québec huit de ses plus prestigieux Prix Gémeaux. Elle s'est vu également décerner deux autres prix non moins prestigieux par Évaluation-Médias, un organisme national issu du Comité canadien d'action sur le statut de la femme.

Cette reconnaissance publique de la qualité des émissions vient couronner le travail d'un personnel soucieux de faire de la télévision éducative et culturelle du Québec un médium de qualité qui répond à des besoins évidents de la population.

Les téléspectateurs reconnaissent d'ailleurs ces efforts puisqu'ils regardent de plus en plus assidûment Radio-Québec. Au printemps 1985, 2 547 000 Québécois regardent la programmation de Radio-Québec en moyenne 2,5 heures par semaine. Un an plus tard, ce nombre s'élève à 2 723 000, soit un accroissement de 6,9%. Le rythme moyen de croissance de l'auditoire depuis cinq ans est de 11,9%. La stabilité, la qualité et la popularité des émissions de Radio-Québec lui assurent donc, d'année en année, la faveur d'un nombre croissant de Québécois auxquels il en coûte la modeste somme de 3 cents par jour pour dix heures de programmation.

C'est également en 1985-1986 que s'effectue l'intégration à Radio-Québec de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation. De ce fait, et pour la première fois depuis sa création en 1968, Radio-Québec se trouve dans une situation similaire à celle des autres télévisions éducatives du Canada puisqu'elle possède maintenant tous les instruments qui lui permettent de remplir pleinement son mandat éducatif et culturel. Cette intégration marquera de façon significative le développement de Radio-Québec qui a l'intention bien arrêtée de produire, en étroite collaboration avec ses partenaires du réseau de l'éducation, des émissions de qualité répondant à leurs besoins.

La Société, tout au long de l'année, a contribué de façon plus significative à la diffusion des émissions préparées par certains collèges et universités du Québec. D'ailleurs, Radio-Québec prévoit intensifier sa collaboration avec ces maisons d'enseignement, renforçant ainsi sa vocation de télévision éducative et culturelle au service de l'ensemble des Québécois.

Soucieuse d'assumer le rôle qui pourrait lui revenir auprès des communautés inuit et amérindienne, Radio-Québec procédait à la passation, avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, d'un protocole d'entente pourvoyant à la conduite d'une étude approfondie de la question.

Au cours de cette même année, suite à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes rendue le 31 juillet 1985 de même qu'à la décision de la Régie des services publics rendue le 30 août 1985, décisions qui reconnaissaient le caractère éducatif et culturel de sa programmation, Radio-Québec a mis en place les mesures lui permettant d'aller chercher les revenus autonomes nécessaires au développement de celle-ci. L'expérience à ce niveau démontre de façon évidente que les revenus de la publicité à Radio-Québec n'ont en rien modifié le contenu de sa programmation mais lui permettent de continuer à respecter son mandat et d'affecter ces revenus additionnels à l'amélioration de ses émissions. Les promesses faites au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et à la Régie des services publics ont donc été tenues et continueront de l'être.

Cette année aura également été marquée par une compression budgétaire de l'ordre de huit millions de dollars dont l'ampleur oblige Radio-Québec à faire des choix douloureux. Dès l'annonce de cette coupure, la Société a fait savoir clairement qu'elle entendait ne pas toucher à sa programmation qui constitue sa principale raison d'être. Cette programmation devait être de la même qualité et se devait de continuer à rejoindre un nombre de plus en plus important de téléspectateurs. La Société a donc décidé de couper dans ses infrastructures et de faire disparaître certaines activités qui, pour justifiées qu'elles étaient, ne revêtaient pas le même caractère essentiel que les autres reliées directement à la programmation. Il n'en demeure pas moins qu'il a fallu mettre un terme à la programmation diffusée en détachement de réseau, abolir quatre des neuf bureaux régionaux, réduire le personnel de chacune des régions restantes et couper dans la plupart des services à Montréal. Radio-Québec a dû se séparer de plus d'une centaine d'artisans et d'artisanes qui lui avaient rendu des services émérites. Il nous paraît important de souligner que tout au cours des bouleversements qui ont marqué la vie quotidienne de la Société, rien n'a paru à l'écran. Nous avons tous les jours continué de diffuser notre programmation de la même façon professionnelle qu'à l'accoutumée. Ce fait mérite d'être souligné et il me paraît important de remercier publiquement tous les employés de Radio-Québec qui ont su, au cours de cette période difficile, témoigner d'un professionnalisme exemplaire.

Suite à tous ces bouleversements, la loi constitutive de la Société a été modifiée de telle sorte que la nouvelle loi sanctionnée le 19 juin 1986 devait abolir les comités régionaux, maintenir cinq bureaux régionaux et réduire le nombre des administrateurs du conseil d'administration de vingt-et-un à quinze. Il est essentiel de souligner que la volonté de la Société est de continuer à témoigner de la vie des différentes régions auprès de l'ensemble des Québécois. Cette volonté s'est incarnée dans notre programmation 1985-1986 et continuera d'être manifeste au cours de l'année 1986-1987.

Radio-Québec a donc fait la preuve en 1985-1986 qu'elle est une institution essentielle au développement éducatif et culturel du Québec. Elle a également prouvé qu'elle est parfaitement capable de rationaliser ses opérations et d'offrir aux Québécois une télévision de qualité d'un caractère particulier à laquelle ils n'auraient pas accès sans sa présence. Enfin, Radio-Québec a fait la preuve qu'elle peut être une télévision gagnante et qu'elle entend bien continuer de l'être au cours des prochaines années.

Le président-directeur général,

Jacques Girard

Radio-Québec à l'honneur

La qualité de la programmation 1985-1986 de Radio-Québec a été reconnue à plusieurs reprises soit par des organismes de grande notoriété, soit lors de festivals.

Un court métrage intitulé NE ME TOUCHEZ PAS, réalisé par Gaëtan Lavoie d'après un poème de Jean Charlebois, remporte le prix du Concours des émissions de poésie de la Communauté des télévisions francophones.

Claire Lamarche, l'animatrice de DROIT DE PAROLE,mérite en avril 1986 le Prix de femme de l'année dans le domaine des communications, à l'occasion du Gala des dix femmes de l'année organisé dans le cadre du Salon de la femme de Montréal.

LA FUITE, un documentaire de Robert Cornellier réalisé en coproduction avec la maison Les Vents d'Est, se voit attribuer un prix au Festival de films d'Amiens en France.

La qualité du travail accompli à Radio-Québec a également été reconnue lors de la Soirée des prix Gémeaux, un gala annuel organisé par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Les membres de l'académie ont en effet décerné à Radio-Québec huit de leurs prix les plus prestigieux.

Deux de ces prix ont été remportés dans les catégories d'émissions:
– Prix de la meilleure série de variétés: STATION-SOLEIL (producteur délégué et réalisateur: Pierre Ducepp(e);
– Prix de la meilleure émission ou série d'information: DROIT DE PAROLE (réalisateur: Jean-Pierre Morin).

Trois dans les catégories de métiers:
– Prix de la meilleure cinématographie pour une émission ou série documentaire: JEUNESSE AD-LIB, une coproduction réalisée avec le Groupe Coscient (Michel Caron, Maurice De Ernsted et Richard Hamel);
– Prix du meilleur montage pour une émission ou série dramatique ou de comédie: VICTOR LE VAMPIRE (Claude Boisvert);
– Prix de la meilleure musique originale pour une émission ou série toutes catégories: LE REPORTER MASQUÉ CONTRE CASTAFIORE LIBOIRON (Yves Lapierre).

Et trois dans les catégories d'interprétation:
– Prix de la meilleure interprétation, premier rôle masculin, pour une émission ou série dramatique ou de comédie: AVEC UN GRAND A, «Marie et François» (Marcel Sabourin);
– Prix de la meilleure interprétation, premier rôle féminin, pour une émission ou série dramatique ou de comédie: AVEC UN GRAND A, «Marie et François» (Murielle Dutil);
– Prix du meilleur animateur-intervieweur ou animatrice-intervieweuse: DROIT DE PAROLE (Claire Lamarche).

Enfin, Radio-Québec s'est vu remettre deux autres prix prestigieux par Évaluation-médias, un organisme canadien qui porte une attention toute spéciale à l'image de la femme véhiculée par les différents médias francophones et anglophones:
– Prix de la meilleure dramatique d'expression française: LES LARMES VOLÉES, un texte sur l'obésité écrit par Jacqueline Barrette (réalisateur: André Caron);
– Prix de la meilleure émission d'affaires publiques d'expression française: RETRAITE-ACTION, pour une entrevue avec madame Marie-Marthe Pépin, mairesse de Saint-Benjamin-de-Bellechasse (réalisateur: Guy Parent).

VICTOR LE VAMPIRE, une dramatique primée lors de la Soirée des prix Gémeaux

Intégration de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère de l'Éducation

Après deux ans de pourparlers entre le ministère de l'Éducation et la Société de radio-télévision du Québec, l'Assemblée nationale sanctionne le 19 juin 1986 le projet de loi 54 qui autorise le transfert à Radio-Québec des employés de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique (DPDMD) du ministère de l'Éducation. Cette unité administrative produit et distribue des documents audio-visuels et des séries télévisées d'éducation formelle telles PASSE-PARTOUT et À PLEIN TEMPS.

L'apport des ressources de la DPDMD permet à Radio-Québec de poursuivre et d'enrichir sa programmation pour enfants. C'est ainsi qu'une troisième phase de la série PASSE-PARTOUT reflétant la réalité des communautés culturelles et ethniques est en voie de production.

De plus, l'avènement de la DPDMD assure à Radio-Québec un élan nouveau dans le secteur de la télévision éducative formelle et lui permet de renforcer ses liens avec les milieux de l'enseignement.

Le mandat et la structure de Radio-Québec positionnent les activités d'élaboration et de production de la DPDMD dans un encadrement plus immédiatement relié à la résultante de ces travaux.

Le projet de loi 54 reconnaît également les droits acquis des vingt-huit employés permanents concernés.

Un comité formé de représentants du ministère et de la Société s'emploie présentement à préciser les modalités de transfert des ressources et des activités de la DPDMD comme les droits afférents aux productions audio-visuelles. Le résultat de ces travaux sera porté dans un protocole d'entente à intervenir au début du prochain exercice financier de la Société.

Une compression budgétaire de l'ordre de huit millions

En avril 1986, le gouvernement requiert de la Société l'application d'une compression budgétaire de l'ordre de huit millions de dollars. Ceci a pour effet de réduire à 59,6 millions de dollars la subvention d'équilibre reçue de l'État pour l'année financière de Radio-Québec qui s'étend du 1er septembre 1985 au 31 août 1986. Le solde de cette compression s'appliquera au cours des exercices financiers 1986-1987 et 1987-1988.

L'ampleur de cette compression, jointe à la volonté ferme de la Société de ne modifier ni le caractère ni l'envergure de la programmation, entraîne nécessairement une révision des structures en fonction d'une productivité accrue.

Sous l'empire de sa loi constitutive de 1979, Radio-Québec se devait de favoriser le développement d'une mission régionale que les subventions d'équilibre des années subséquentes ne devaient jamais lui permettre de réaliser selon les perspectives du rapport de 1978 du comité de travail sur le développement de Radio-Québec.

En 1986, le resserrement budgétaire devient tel qu'il commande la suppression des émissions produites pour diffusion en détachement de réseau. Cela n'affecte cependant pas la production régionale d'émissions destinées à l'ensemble du réseau Radio-Québec, un fonds de trois millions de dollars continuant d'y pourvoir.

À l'abolition de la cinquantaine de postes qu'entraîne la suppression des bureaux régionaux de Québec, du Centre du Québec, de l'Estrie et de l'Outaouais comme du Service de la distribution, s'ajoute la réduction de l'effectif attribuable aux départs volontaires et à l'attrition du personnel. Plusieurs de ces décisions n'entrent cependant en vigueur qu'avec le début du prochain exercice financier au cours duquel la Société se trouvera sans doute contrainte d'opérer d'autres compressions.

Comparution en commission parlementaire

Le 17 avril 1986, la Commission sur la culture qui pourvoit à l'étude des crédits du ministère des Communications et de Radio-Québec entend à Québec le président-directeur général de la Société. Les échanges portent principalement sur l'avenir de la régionalisation en regard de la compression budgétaire qui frappe Radio-Québec. La Société insiste sur la nécessité de privilégier la programmation destinée à l'ensemble du réseau, quitte à opérer des compressions dans les structures administratives tant nationales que régionales. Elle fait également valoir l'importance de maintenir et d'enrichir l'apport régional à la programmation d'ensemble.

Modifications législatives

Le 10 juin 1986, l'Assemblée nationale adopte le projet de loi 61 modifiant la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec.

Le nouveau texte législatif réduit de vingt-et-un à quinze le nombre des administrateurs de la Société, tous nommés par le gouvernement, dont au moins sept doivent provenir de l'extérieur de la région de Montréal et dont un est nommé sur la recommandation du ministère de l'Éducation. La proportion de la représentation régionale au sein du conseil d'administration demeure ce qu'elle était antérieurement.

Dans sa nouvelle teneur, la loi constitutive de la Société ne maintient plus les comités statutaires précédemment voués à l'élaboration et à la réalisation des programmations destinées à une diffusion régionale.

Enfin, le projet de loi modifie le mode de rétribution des administrateurs et fixe au 31 mars la fin de l'exercice financier de la Société qui coïncide dorénavant avec celui du gouvernement.

Il importe d'indiquer que cette révision législative ne modifie cependant en rien les principes fondamentaux qui régissent le caractère éducatif et culturel de la programmation et des activités de Radio-Québec.

Par ailleurs, le gouvernement approuve le 16 juillet 1986 un nouveau Règlement sur la délimitation des régions et l'établissement des bureaux régionaux de Radio-Québec. Le règlement qui entre en vigueur le 26 août 1986 maintient des bureaux dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Consultation du président-directeur général auprès des employés

La question de la productivité et celle du bon fonctionnement de l'entreprise constituent des préoccupations majeures pour la Direction générale de Radio-Québec en 1985-1986. Cette double préoccupation met particulièrement en cause la participation des employés au développement de la Société.

Dans cet esprit, le président-directeur général entreprend, le 16 octobre 1985, une vaste consultation auprès de l'ensemble du personnel. Entre octobre 1985 et mars 1986, tous les employés sont conviés à rencontrer le président-directeur général par groupes de vingt à vingt-cinq personnes constitués en fonction des différents secteurs de travail. C'est ainsi que près de sept cents employés expriment leur perception des réussites, des difficultés et du devenir de l'entreprise. Le président fait ensuite le point de ces rencontres avec les cadres et les chefs de service.

La consultation, marquée au coin de l'ouverture et de la franchise, donne lieu à court terme à l'adoption de certaines mesures sur le plan des communications internes. Après l'analyse des comptes rendus par la Direction générale, des modifications importantes pourront être apportées aux structures et aux activités de la Société au cours du prochain exercice financier.

Consultation du président-directeur général auprès d'un groupe d'employés

La publicité

Le 31 juillet 1985, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, en renouvelant les licences d'exploitation du réseau Radio-Québec, accueille favorablement les demandes que lui formule la Société quant au recours à la publicité directe sur ses ondes. Cet accès est reconnu à Radio-Québec suivant certaines modalités et pour une période expérimentale de deux ans.

Dès lors, 1985-1986 s'avère la première année de pratique publicitaire dans l'histoire de L'autre télévision. Radio-Québec peut désormais vendre du temps d'antenne pour la diffusion de messages publicitaires tout en maintenant l'apport de la commandite de prestige.

Les revenus qui proviennent de cette nouvelle source sont affectés en priorité au développement et à l'enrichissement de la programmation, conformément aux orientations définies un an plus tôt dans la publication : «Radio-Québec maintenant».

La pratique publicitaire de Radio-Québec se fonde sur cinq règles qui constituent l'essentiel du code publicitaire qu'elle soumettait à la considération du CRTC. Ces règles s'énumèrent comme suit :

1) Radio-Québec n'interrompt pas le déroulement de ses émissions par la présentation de messages publicitaires ; ces messages sont concentrés au début et à la fin des émissions ;

2) les messages publicitaires peuvent exceptionnellement être présentés pendant une émission lorsque celle-ci comporte une pause ou des pauses naturelles ; toutefois, ils ne viennent en aucune circonstance interrompre le déroulement normal d'une émission ;

3) la durée consacrée à la diffusion de messages publicitaires n'excède pas six minutes par heure ; cette durée maximale comprend également la diffusion des messages d'auto-promotion de la Société ;

4) les messages publicitaires ont un rayonnement national ;

5) la vente de temps d'antenne pour la diffusion de messages publicitaires est réservée au réseau national ; seule la commandite de prestige est accessible au marché promotionnel régional.

Rapport du vérificateur

Le bureau du vérificateur procède pour la première fois en 1985-1986 à la vérification intégrée des activités de Radio-Québec. Le rapport qui en découlera sera déposé à l'Assemblée nationale au début de l'exercice financier suivant.

Le conseil d'administration et ses comités

Le conseil d'administration constitue l'organe suprême de la Société. Il a pour fonction d'orienter, de réglementer et de surveiller l'action de ceux qui ont pour mandat de gérer l'institution.

Le comité exécutif constitue l'organe décisionnel qui relève immédiatement du conseil d'administration et dont les décisions engagent l'ensemble de la Société.

Enfin, les comités de programmation et de vérification constituent des organes consultatifs qui, à la demande du conseil d'administration, à celle du comité exécutif ou de leur propre chef, procèdent à des analyses et formulent des avis à l'intention du conseil d'administration.

En 1985-1986, le conseil d'administration se réunit à cinq reprises tandis que le comité exécutif tient quatorze séances. Pour leur part, les comités de programmation et de vérification se réunissent respectivement quatorze et deux fois.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi modifiant la loi constitutive de la Société le 19 juin 1986, le conseil d'administration est composé de quinze membres nommés par le gouvernement dont un président; le président-directeur général de Radio-Québec; sept personnes provenant de régions autres que celle de Montréal; cinq autres personnes dont une représentant les milieux de l'éducation sur la recommandation du ministre de l'Éducation; et une personne choisie par et parmi les employés de Radio-Québec.

Président du conseil et du comité exécutif :

Monsieur Lucien Gendron(1)
Vice-recteur administration et finances
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi-Nord

Vice-présidente du conseil et du comité exécutif :

Madame Pauline Cadieux(1)(3)
Secrétaire générale
Institut national de recherche scientifique
Sainte-Foy

Administrateurs :

Monsieur Jacques Girard(1)
Président-directeur général
Société de radio-télévision du Québec
Saint-Lambert

Monsieur Guy Bergeron
Conseiller en administration
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

Madame Nicole Boisvert(2)
Ex-présidente-directrice générale
Société générale du cinéma
Montréal

Monsieur Thomas J. Boudreau
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation du Québec
Québec

Monsieur Dominique de Pasquale(3)
Vice-président
Conseil des communautés culturelles
et de l'immigration
Ville d'Anjou

Madame Angèle Grégoire(3)
Directrice des affaires
pédagogiques et étudiantes
Fédération des cégeps
Kirkland

Madame Claire Léger(1)
Vice-présidente du conseil
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée
Ville de Laval

Madame France Morin-Lemoine(2)
Productrice associée
Les Films de la Rive
Ville Mont-Royal

Monsieur Jacques Pigeon
Sous-ministre adjoint aux politiques
Ministère des Communications du Québec
Sillery

Monsieur Stéphane Venne(1)(3)
Auteur-compositeur
Beloeil

(1) membre du comité exécutif
(2) membre du comité de programmation
(3) membre du comité de vérification

La direction

Présidence et direction générale

Président-directeur général
Monsieur Jacques Girard

Adjoint au président-directeur général
Monsieur Kees Vanderheyden

Secrétaire général et directeur juridique
Monsieur Bernard Benoist

Vérificateur
Monsieur Roger Venne

Chef du service des relations publiques
Vacant

Vice-présidence à la programmation

Vice-président à la programmation
Vacant

Directeur des programmes
Vacant

Chef du service de la recherche
Monsieur Pierre Daigneault

Chef du service de la promotion, de la publicité et des relations avec l'auditoire
Monsieur Pierre Chaurest

Vice-présidence à la technique

Vice-président à la technique
Monsieur Claude Robert

Directeur de l'exploitation
Monsieur Joseph Thibault

Directeur du réseau et du développement technique
Monsieur Yvon Malo

Directrice du marketing
Madame Lyse Larouche

Vice-présidence à l'administration

Vice-président à l'administration
Monsieur Gilbert Buzaré

Directrice des ressources humaines
Madame Michèle Perryman

Directeur des services administratifs
Monsieur André Larin

Chef du service de l'informatique
Monsieur Gervais Parent

Bureaux régionaux

Directeur de l'Abitibi-Témiscamingue
Monsieur Mario Santerre

Directeur du Bas-Saint-Laurent
Monsieur Daniel Beauchesne

Directeur de la Côte-Nord
Vacant

Directeur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Vacant

Directeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Monsieur Alain Bouchard

Radio Québec

Organigramme général

31 août 1986

Société de radio-télévision du Québec
800, rue Fullum, Montréal, Qc H2K 3L7

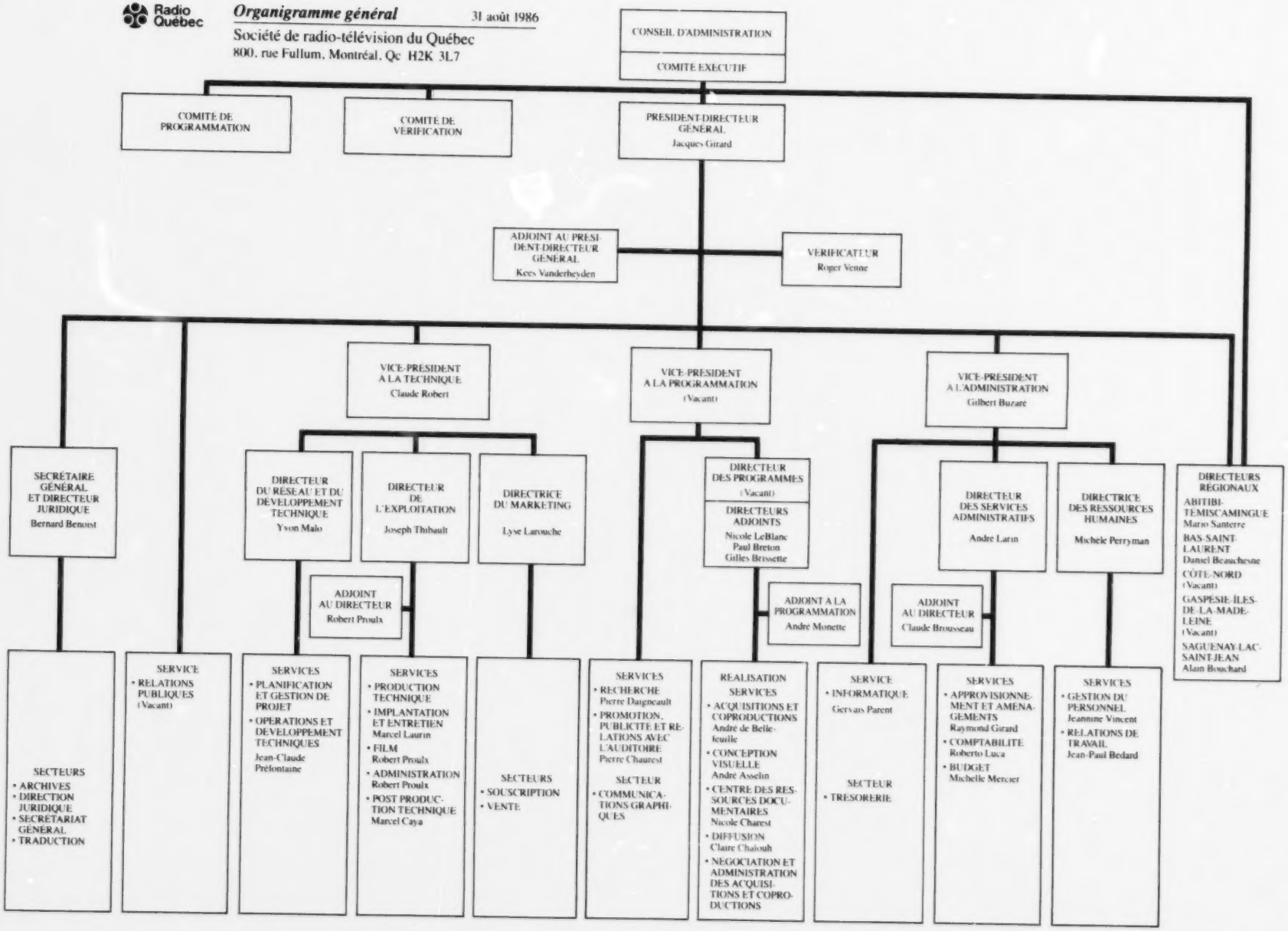

En 1985-1986, le conseil d'administration estime opportun de reconduire le plan de programmation de l'année précédente. Cette période de consolidation des acquis ne s'en trouve pas moins enrichie tout particulièrement de nouvelles dramatiques et de mini-séries.

Fidèle aux orientations qu'elle se donnait l'année précédente en publiant «Radio-Québec maintenant», L'autre télévision entend élargir son auditoire sans dévier de son mandat de télévision éducative de caractère à la fois formel et non formel.

La programmation éducative formelle s'adresse à des clientèles engagées dans des démarches de formation. Elle est présentée avec la collaboration du milieu de l'éducation, particulièrement du ministère de l'Éducation et des institutions universitaires. Cette programmation est généralement diffusée entre neuf heures trente et dix-huit heures.

La programmation éducative non formelle qui s'adresse à un plus vaste public est diffusée aux heures de grande écoute, soit de dix-huit heures à vingt-trois heures. Cette programmation se divise en trois catégories: actualités et affaires publiques, culture générale et services et société.

Les stocks d'émissions

En 1985-1986, l'ensemble des productions internes, des coproductions et des acquisitions représente au total 1 177,3 heures. La production interne réalisée tant à Montréal qu'en régions s'élève à 735,5 heures, soit 62% du total tandis que les coproductions se chiffrent à 112,9 heures et les acquisitions à 328,9.

La diffusion

Le volume des heures de diffusion poursuit sa courbe ascendante en 1985-1986. Il s'élève à 4 512,3 heures comparativement à 4 385,8 l'année précédente. Les émissions non formelles en première diffusion sur l'ensemble ou en détachement de réseau représentent 1 454 heures tandis que les reprises, essentiellement diffusées en après-midi, comptent pour 1 461,5 heures. Le regroupement des émissions d'éducation formelle en représente 1082,7 tandis que les auto-promotions, messages publicitaires, indicatifs, enchaînements et commandites de prestige en totalisent 514,1.

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

	HEURES
ÉMISSIONS DIFFUSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS	
Productions autonomes nationales	500,3
Productions autonomes nationales-régionales	201,2
Acquisitions	345,9
Coproductions	37,5
Assemblée nationale	48,1
Ministères	19,9
SOUS-TOTAL	**1 152,9**
ÉMISSIONS DIFFUSÉES EN REPRISE	
Productions autonomes nationales	459,7
Productions autonomes nationales-régionales	84,2
Acquisitions	752,4
Coproductions	111,4
Assemblée nationale	–
Ministères	18,7
SOUS-TOTAL	**1 426,4**
ÉDUCATION FORMELLE ET AUTRES ÉMISSIONS	
Formation continue	530,2
Ministère de l'Éducation et autres ministères	552,5
Identifications et liens, auto-promotions, messages d'intérêt public, temps d'occupation d'antenne et commandites de prestige	514,1
SOUS-TOTAL	**1 596,8**
TOTAL	**4 176,1**

DIFFUSION-RÉSEAU(1) SELON LES CATÉGORIES DE PROGRAMMATION

CATÉGORIE DE PROGRAMMATION	AUTOMNE 1985/ HIVER-PRINTEMPS 1986		ÉTÉ 1986		TOTAL DE LA SAISON	
	Heures	Pourcentage	Heures	Pourcentage	Heures	Pourcentage
Culture générale	1079,2	35%	394,2	75%	1473,4	41%
Services et société	670,5	22%	24,8	5%	695,3	19%
Actualités et affaires publiques	294,6	9%	52,6	10%	347,2	10%
Éducation formelle	1041,1	34%	53,1	10%	1094,2	30%
ENSEMBLE DES CATÉGORIES	**3085,4**	**100%**	**524,7**	**100%**	**3610,1**	**100%**

(1): Le calcul des heures diffusées exclut le temps alloué aux auto-promotions, à la publicité, aux identifications et liens, aux messages d'intérêt public, aux intermèdes, à l'occupation d'antenne et aux commandites de prestige; cela représente environ 500 heures.

Programmation nationale

La contribution du centre de production de Montréal à l'augmentation des stocks d'émissions totalise 910,1 heures en 1985-1986. De ce nombre, les heures de production autonome s'élèvent à 544,5 heures dépassant de 7% l'objectif de 509 heures. Les acquisitions se chiffrent à 321,9 heures, les coproductions et les sous-traitances à 43,7.

D'autres données démontrent qu'en 1985-1986, Radio-Québec diffuse 4 176,1 heures sur l'ensemble de son réseau par rapport à 3 811,8 l'année précédente. La diffusion originale occupe 1 152,9 heures, les reprises 1 426,4, la programmation formelle et diverse 1 596,8.

OCTO-PUCE

Les émissions éducatives formelles

De septembre 1985 à août 1986, la télévision de Radio-Québec consacre 30 heures de plus qu'à la même période de l'année précédente aux émissions d'éducation des adultes et de recyclage professionnel.

Au total, les émissions éducatives formelles occupent 34% de la programmation de la période automne-hiver-printemps et 30% de la programmation de l'ensemble de la saison. Elles sont diffusées principalement pendant le jour et plus particulièrement les samedi et dimanche après-midi.

PASSE-PARTOUT

Cette programmation résulte en grande partie cette année d'une meilleure concertation avec les milieux de l'éducation et de la décision d'élargir les créneaux horaires en semaine et en fin de semaine. Regroupées au sein de la Corporation pour l'avancement de nouvelles applications de langages (CANAL), l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, la Télé-université et l'École nationale d'administration publique offrent différents cours aux adultes sur les ondes de Radio-Québec. Mentionnons les séries COMMUNICATION ET ORGANISATION, HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE BIBLIQUE, INTRODUCTION À L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC, L'ASTRONOMIE GÉNÉRALE, L'ÉNAP PRÉSENTE et INITIATION À L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

LE MARCHÉ AUX IMAGES et QUEBEC SCHOOL TELECASTS font partie des émissions formelles destinées aux élèves des niveaux primaire et secondaire afin de faciliter leur apprentissage dans diverses matières telles le français langue seconde, les mathématiques, les sciences, la géographie, la vie des plantes.

Radio-Québec diffuse également la série PASSE-PARTOUT qui, cette année encore, continue de charmer les enfants de trois à cinq ans tout en favorisant leur développement.

La Direction de la production et de la distribution du matériel didactique intégrée à Radio-Québec en cours d'année produit aussi la série À PLEIN TEMPS pour la deuxième année consécutive. Il s'agit d'un téléroman qui traite des relations parents-enfants.

OCTO-GICIEL, qui prend la relève d'OCTO-PUCE, continue de sensibiliser le public aux progrès de l'informatique. Cette série du ministère de l'Éducation est accompagnée d'un cours par correspondance.

Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord coproduisent pour leur part une série intitulée LA SYLVICULTURE.

Les émissions éducatives non formelles

Les émissions éducatives non formelles représentent 66% de la programmation de la période automne-hiver-printemps et 70% de la programmation de l'ensemble de la saison. Attrayantes et instructives, elles s'adressent à la population en général.

DROIT DE PAROLE

Actualités et affaires publiques

Les émissions de cette catégorie permettent aux téléspectateurs de comprendre les événements de l'actualité économique, sociale, politique et culturelle tant sur le plan national qu'international. Le débat, l'entrevue et le reportage sont autant de formules utilisées pour favoriser une participation éclairée des citoyens à la vie de la société.

La série DROIT DE PAROLE, animée pour la quatrième année par Claire Lamarche, invite le public à la discussion de sujets d'actualité. En plus des sujets auxquels le public était habitué, DROIT DE PAROLE accorde également la parole cette année aux timides, aux humoristes, aux aveugles, aux sosies, aux beautés rares. L'équipe de DROIT DE PAROLE assure également la participation québécoise à AGORA, un forum international qui, par le biais du satellite, permet à des Québécois, des Suisses et des Français d'échanger sur des sujets d'actualité communs à ces pays.

Diffusée pour la troisième année, NORD-SUD, animée par André Payette, est la seule série francophone d'Amérique entièrement consacrée au développement international et aux relations entre les pays des deux hémisphères. Cette émission est produite avec la collaboration de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale.

La diffusion de LA PÉRIODE DE QUESTIONS de l'Assemblée nationale et le temps d'antenne alloué aux GROUPES PARLEMENTAIRES permettent au public de mieux suivre la vie politique québécoise.

Culture générale

En 1985-1986, Radio-Québec continue d'assurer une place importante aux oeuvres dramatiques québécoises dans le cadre de la série MERCREDI CHAUD. Au programme, on retrouve ERREUR SUR LA PERSONNE, une série en quatre volets qui dépeint la grisaille quotidienne de cinq patients en institution psychiatrique. AVEC UN GRAND A est une série de cinq dramatiques écrites par Janette Bertrand sur le thème universel de l'amour. Jacqueline Barrette écrit pour sa part une dramatique en deux parties intitulée LES LARMES VOLÉES sur les problèmes de deux femmes obèses.

Afin d'encourager le développement des jeunes talents, Radio-Québec diffuse L'AUDITION, une pièce interprétée par les finissants du Conservatoire d'art dramatique. Dans le même ordre d'idées, Radio-Québec présente les trois oeuvres primées au deuxième Concours de scénarios de Radio-Québec : VICTOR LE VAMPIRE de Denis Therriault, LE REPORTER MASQUÉ CONTRE CASTAFIORE LIBOIRON de Stéphan Joly et André Ducharme et la pièce LES SOMNAMBULES de Jacques Lazure.

Pour une quatrième année consécutive, Radio-Québec propose à ses téléspectateurs certains matchs disputés par les équipes de la Ligue nationale d'improvisation à LA SOIRÉE DE L'IMPRO, incluant les joutes opposant les Suisses, les Belges, les Français et les Québécois pour l'obtention de la deuxième coupe du monde d'improvisation.

LA SOIRÉE DE L'IMPRO

LE REPORTER MASQUÉ CONTRE CASTAFIORE LIBOIRON

Le cinéma demeure une force de L'autre télévision. En 1985-1986, Radio-Québec présente pas moins de trois films de qualité par semaine. CINÉ-MARDI, CINÉ-RÉPERTOIRE et TÉLÉFILM rejoignent ainsi un nombre fort appréciable de cinéphiles. Parmi les films poulaires de CINÉ-MARDI, mentionnons LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, L'ÉTÉ MEURTRIER, LE JOUET, LE MONDE SELON GARP, COUP DE FOUDRE. CINÉ-RÉPERTOIRE présente, entre autres, LA FEMME DE L'HÔTEL, récipiendaire du Prix d'interprétation féminine au Festival de Chicago en 1984, KAOS, LA NUIT DE SAN LORENZO, LE BAL. Pour compléter le plaisir des adeptes du septième art, Radio-Québec diffuse LES GRANDS DU CINÉMA, une coproduction de Radio-Québec et de Gilles Ste-Marie et associés. Claudia Cardinale, Philippe Noiret, Marcello Mastroianni, Bertrand Tavernier comptent parmi les personnalités de cette série. La série britannique CAMÉRA rappelle les origines modestes du cinéma. Au cours de l'été, c'est au tour de CINÉMANIA de ravir les amateurs de cinéma, du lundi au vendredi.

CINÉ-MARDI: LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE

Les mini-séries occupent une place importante en 1985-1986. Au cours de l'automne, Radio-Québec présente LES UNS ET LES AUTRES de Claude Lelouch, SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE d'Ingmar Bergman, COLETTE et LE JOYAU DE LA COURONNE. À la reprise de janvier, LA SAGA DU PARRAIN, d'après le roman de Mario Puzo et ROBERT F. KENNEDY VS JAMES R. HOFFA prennent l'affiche le vendredi soir.

Au chapitre des sciences naturelles, Radio-Québec diffuse LA PLANÈTE VIVANTE et LA VIE SUR TERRE, deux séries animées par le vulgarisateur scientifique David Attenborough. C'est dans le même esprit que sont diffusées les séries L'HOMME BOTANIQUE, NATIONAL GEOGRAPHIC et L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU. Pour sa part, la série INCURSIONS, animée par Donald Dodier, fait état de la vitalité de la recherche scientifique au Québec. Cette série de treize émissions a été coproduite par cinq bureaux régionaux de Radio-Québec, l'UQAM et le groupe Coscient.

La série TÉLÉDOCUMENTS invite les téléspectateurs à un tour du monde sur les questions socio-politiques. Les titres qui retiennent l'attention cette année sont: LA GUERRE en sept épisodes produits par l'Office national du film, SAIGON 1984: L'ANNÉE DE LA SOURIS sur le Viêt-nam, MAUVAISE CONDUITE qui donne la parole à Fidel Castro, LES FOUS DU STADE, ceux qui ont provoqué des émeutes en Angleterre et en Belgique. D'autres titres de cette série sont LE BÉBÉ EST UNE PERSONNE, LA FEMME EN INDE et LES ILLUSIONS TRANQUILLES.

HISTOIRE ET CIVILISATION présente aussi des documentaires passionnants concernant la vie des peuples. Mentionnons LE DÉFI PACIFIQUE, LES PÈLERINAGES DU MONDE, L'HISTOIRE DES SS, L'AMÉRIQUE CENTRALE EN CRISE.

VISAGE, une série animée par Jeanette Biondi, continue de retracer par l'interview intimiste la vie et l'oeuvre de personnalités marquantes. Cette année, VISAGE présente, entre autres, mesdames Thérèse Lavoie-Roux, Claire Kirkland Casgrain et Nicole Forget, le docteur Yves Quenneville et monsieur Jean Guilda.

L'UNIVERS DE... fait découvrir ou mieux connaître François Barbeau, costumier et metteur en scène, Chantal Gagnon, styliste, Dominique Bertrand, mannequin, le groupe «l'Écran humain» voué au spectacle-performance et «Carbone 14», la troupe de théâtre qui a créé la pièce LE RAIL.

TÉLÉDOCUMENTS: LA GUERRE

PLEIN SON

Présentée en reprise, la série PROFESSION: ÉCRIVAIN trace le portrait des écrivains canadiens-français.

Grâce à la collaboration de Texaco Canada Ltée, Radio-Québec présente aux mélomanes trois productions du Metropolitan Opera House de New York: L'ITALIANA IN ALGERI de Rossini, LOHENGRIN de Wagner et LE NOZZE DI FIGARO de Mozart.

La série PLEIN SON destinée aux adeptes du rock et du jazz présente, entre autres, les spectacles de Corey Hart, Duran Duran, Daniel Lavoie, Tina Turner, Pierre Bertrand, Astor Piazzola, Stéphane Grapelli.

STATION-SOLEIL, animée par Jean-Pierre Ferland et constituant l'émission estivale la plus populaire au Québec, offre chansons et propos d'actualité aux téléspectateurs vacanciers.

QUESTIONS D'ARGENT

Services et société

Les émissions de la catégorie services et société favorisent chez les téléspectateurs la compréhension et la prise en charge personnelle des défis de la vie quotidienne. Ces émissions offrent des informations, des renseignements utiles, des suggestions pratiques dans divers domaines.

TÉLÉSERVICE compte cette année neuf animateurs et animatrices spécialisés en autant de domaines : la santé, la consommation, l'éducation, les loisirs et les sports, la culture, les sciences, le bricolage et les actualités. La série est animée par Claude Saucier, entouré de Lise LeBel, Louise Faure, Jeannette Biondi, Aimé Boivin, Guy Richer, Nicole Campeau, Marc Laurendeau et Yves Mondoux.

QUESTIONS D'ARGENT, nouvelle série hebdomadaire animée par Lise LeBel, traite de tous les aspects de la vie économique, des affaires et des finances. Deux journalistes chevronnés du quotidien La Presse lui prêtent main forte : Alain Dubuc et Claude Picher. Les lecteurs de La Presse peuvent lire dans le numéro du mardi les réponses aux questions soulevées la veille par les téléspectateurs.

Nicole Germain anime depuis quatre ans la série RETRAITE-ACTION qui célèbre sa 150e émission le 31 janvier 1986. L'animatrice propose aux téléspectateurs de réfléchir à la situation des retraités et préretraités en dispensant de précieux conseils et des renseignements utiles à son public. À l'occasion, de courtes dramatiques facilitent la présentation de situations délicates.

PARLER POUR PARLER

À PARLER POUR PARLER, il n'existe pas de sujets tabous. Secondée par Violette, Janette Bertrand partage ouvertement avec ses convives des sujets aussi variés que controversés. Les échanges fort animés portent sur la psychologie, le spirituel, la vie sociale, la philosophie de la vie.

À QUÉBEC SCOPE, l'animateur Gaston L'Heureux souligne les particularités régionales du Québec à l'aide d'un montage spécial des meilleures émissions régionales, tandis que QUÉBEC ACTUALITÉS, une série produite par le ministère des Communications, donne des conseils pratiques.

Radio-Québec diffuse en reprise la série DÉFI : SURVIVRE, une série produite par la Commission de la santé et de la sécurité du travail où des victimes d'accidents du travail racontent leurs difficultés d'adaptation sur les plans familial et professionnel. Une production de Radio-Québec, LES GRANDES MALADIES, informe les téléspectateurs sur les maladies actuelles telles le diabète, le cancer, les maladies cardio-vasculaires, les rhumatismes et les maladies héréditaires dans le diagnostic prénatal.

Les émissions spéciales

En plus de sa programmation régulière, Radio-Québec consacre chaque année un certain nombre d'émissions spéciales à des événements significatifs mais ponctuels.

En 1985-1986, Radio-Québec diffuse trois téléthons destinés à recueillir des fonds à des fins humanitaires. Les 1er et 2 février 1986, Radio-Québec présente le 10e TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE animé par son président d'honneur, monsieur Serge Laprade. Le 6 avril, le problème de l'alcoolisme et des polytoxicomanies fait l'objet des 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE. Les 31 août et 1er septembre, c'est la levée de fonds du TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE animé par Michel Louvain.

HOMMAGE À RENÉ LÉVESQUE

LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE

LE TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

Radio-Québec diffuse le 13 octobre 1985 la soirée HOMMAGE À RENÉ LÉVESQUE, soirée marquant le retrait de la vie politique de l'ex-premier ministre québécois.

Après avoir reflété dans le cadre de ses émissions régulières les différents aspects de la campagne électorale québécoise de 1985, Radio-Québec diffuse le 2 décembre la soirée des ÉLECTIONS 85, animée par Marc Laurendeau et Claire Lamarche.

Le 26 septembre 1985, Radio-Québec retransmet LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS, cérémonie au cours de laquelle le ministère du Tourisme honore des personnes ou associations ayant contribué de façon exceptionnelle à l'industrie touristique.

C'est avec ce même esprit qui anime la remise des PRIX DES COMMUNICATIONS que le ministère des Communications du Québec veut reconnaître les mérites de personnes ayant contribué de façon significative à l'avancement et au développement des communications. Michel Jasmin anime cet événement qui prend l'antenne le 24 janvier 1986.

À l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le centre de production de Montréal, en collaboration avec cinq bureaux régionaux, coproduisent la série CITÉ DES JEUNES qui donne la parole aux jeunes et les associe à l'élaboration de chacune des émissions. En décembre, Radio-Québec diffuse JEUNESSE AD-LIB qui permet à une quarantaine de jeunes de 18 à 25 ans de participer à un forum sur les thèmes du bonheur, de la science et de la sagesse. Sélectionnés en raison de leur réussite dans divers domaines, ces jeunes témoignent aussi de leurs aspirations.

Dans le cadre des échanges entre les organismes membres de la Communauté des télévisions francophones, Radio-Québec, FR-3 (France) et la RTBF (Belgique) produisent une série intitulée CONCERTS CTF. Chaque télévision accueille chez elle des solistes provenant des deux autres pays. Six concerts sont ainsi présentés à Radio-Québec.

Au nombre des émissions spéciales, se retrouve également le CONCERT AMADEUS qui ouvre en 1985 le 18e Festival d'été de Québec en hommage à Mozart.

En vertu d'un protocole d'entente intervenu en 1977 et renouvelé le 14 mars 1986, Radio-Québec maintient des liens privilégiés avec la RTBF de Belgique dans le but d'accroître les relations socio-culturelles entre les deux communautés. Dans cette perspective, Radio-Québec consacre une soirée à la programmation belge de langue française. L'émission s'intitulant LA BELGIQUE, POURQUOI PAS? est diffusée le 8 janvier 1986.

Radio-Québec reprend avec l'émission CESSER LE FEU, diffusée les 14 septembre et 31 décembre 1986, des extraits du spectacle-bénéfice présenté au Théâtre Arlequin de Montréal par les Artistes pour la paix.

Pendant la période des Fêtes et à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Radio-Québec réserve une programmation toute spéciale à ses téléspectateurs et téléspectatrices.

Les coproductions

En 1985-1986, Radio-Québec diffuse de nombreuses coproductions réalisées avec la collaboration de partenaires des secteurs privé et public. La série LE CERVEAU est sans doute la plus prestigieuse de toutes les coproductions présentées cette année à L'autre télévision. Donald Dodier, figure connue dans le domaine de l'information scientifique, assure la présentation des huit émissions coproduites par WNET, Antenne 2, NHK, Kastel Enterprises et Radio-Québec.

COLETTE

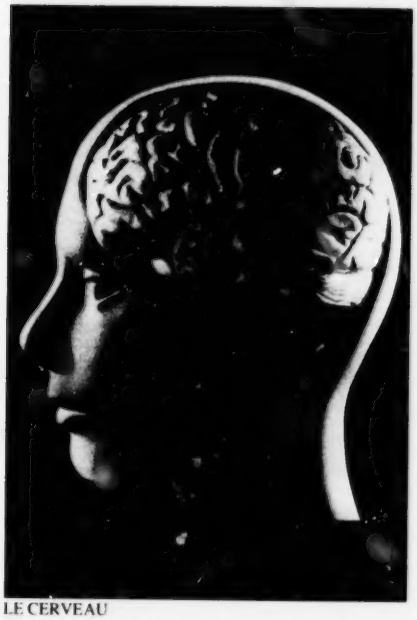

LE CERVEAU

Animée par Georges-Hébert Germain, ENQUÊTE SUR LES ENFANTS MAL AIMÉS s'inscrit dans le prolongement de la trilogie LES ENFANTS MAL AIMÉS, diffusée l'année précédente. Cette série de douze émissions, coproduite avec les productions du Verseau, le ministère de la Justice et celui de la Santé et des Services sociaux, sensibilise les adultes à la situation de l'enfance délaissée.

Pour souligner la Fête internationale des travailleurs, Radio-Québec présente le 19 mai QUEL NUMÉRO WHAT NUMBER?, un film de quatre-vingt-dix minutes qui souligne la menace que représente l'ordinateur pour l'emploi au sein des entreprises.

Au chapitre des émissions de variétés, le spectacle JE FAIS TOUJOURS DES CHANSONS, réalisé en coproduction avec Téléfilm Canada et Spectel Vidéo, marque les 25 ans de métier du poète-interprète Gilles Vigneault. C'est également en collaboration avec Spectel Vidéo que Radio-Québec présente depuis quelques années la série PLEIN SON. Par ailleurs, la série DÉCOUV'RIRE, réalisée par les Films Rozon Inc., reprend les meilleurs moments du festival Juste pour rire.

La coproduction dans le domaine du long métrage et des mini-séries constitue également une voie significative pour diversifier la programmation de Radio-Québec. C'est dans cette perspective que sont diffusés cette année LA FEMME DE L'HÔTEL, un film de l'ACPAV, et la mini-série COLETTE produite par Télé-Hachette et relatant la vie de la célèbre romancière française.

Il convient de souligner la présentation de MEDIA MAG, réalisée en collaboration avec le gouvernement du Québec et le Groupe Coscient Inc. Cette série de douze émissions est consacrée au développement des communications.

Les émissions pour les autochtones et les communautés culturelles

En 1985-1986, Radio-Québec consacre pas moins de 38 heures d'émissions à l'intention des communautés culturelles et des autochtones. Diffusée sur l'ensemble du réseau, la série ARRIMAGE reflète la vie et les activités des groupes culturels établis au Québec tant en leur intérêt propre qu'en celui de l'ensemble de la population. Toutefois, à la suite d'une évaluation, il s'avère que la série ARRIMAGE correspond de moins en moins aux objectifs qu'elle s'était originellement fixée. De ce fait, la série cèdera la place l'an prochain à de nouvelles approches de la réalité interculturelle.

En ce qui a trait par ailleurs aux réalités autochtones, LES INDIENS DE LA MER, série de six épisodes, retrace les 10 000 ans d'histoire du peuple Mic Mac en Gaspésie, tandis que le vécu du peuple montagnais se réflète dans les émissions réalisées par le bureau régional de la Côte-Nord: POUR UNE ÉCOLE ILNU, SUR LE BOUT DE LA LANGUE MONTAGNAISE, UNNU ASHAM, PEKAMESHAN, ENFANTS, PARLONS MONTAGNAIS, NITUASSIM INU AIMITON, VATENANIS. Pour sa part, le bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue réalise ASKIGWASH et L'INITIATION DU JEUNE, celui de l'Outaouais, KITCHESIPI, LA GRANDE RIVIÈRE et celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean, LES SIX SAISONS ATTIKAMECKS et LE VILLAGE DE LA PAIX.

Les démarches entreprises auprès de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour concevoir des projets télévisuels à l'intention des autochtones se concrétisent par la signature d'un protocole d'entente le 14 mars 1986. De ce fait, une étude se poursuit sur le développement en milieu nordique et sur l'analyse des besoins des populations autochtones de cette région dans le domaine de la télévision éducative. Au terme de cette analyse, Radio-Québec et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue devraient être à même de dégager des perspectives de réalisation intéressantes.

Les émissions pour enfants

En plus de l'intarissable PASSE-PARTOUT, Radio-Québec offre à ses plus jeunes téléspectateurs des séries amusantes et enrichissantes: CHARLIE BROWN, MAYA L'ABEILLE, PINOCCHIO et MAFALDA remplissent le double rôle de divertissement et d'apprentissage des réalités.

Pendant la période des fêtes de Noël et du Nouvel An, les enfants sont particulièrement choyés avec la présentation de CINÉ-CADEAU, tous les jours de la semaine à dix-huit heures trente et en reprise les lendemains à seize heures trente.

Horaire des émissions automne 1985

DIMANCHE

10h30 *Communication et organisation*
11h30 *Christianisme et religions du nouvel âge*
12h30 *Octo-giciel*
13h00 *Au fil de l'Université Laval*
13h30 *L'ÉNAP présente*
14h00 *Télé-université*
17h00 *Maya l'abeille*
17h30 *Pinocchio*
18h00 *Charlie Brown* (4)
Passe-Partout (12)
18h30 *National Geographic*
19h30 *Plein son* (15)
Le grand rendez-vous (1)
20h30 *Caméra* (7)
La soirée de l'impro (8)
Les grands du cinéma (13)
21h00 *Concert Amadeus* (1)
Télefilm (14)
Transit (1)

LUNDI

09h30 *Quebec School Telecasts*
10h00 *Musique*
10h30 *Le marché aux images*
11h00 *Astronomie générale* (rediffusion)
12h00 *Histoire de la littérature biblique* (rediffusion)
13h00 *Quebec School Telecasts*
13h30 *Le marché aux images* (rediffusion)
14h00 *Musique*
14h30 *Musique*
Contact (7)
15h30 *Québec – actualités*
16h30 *National Geographic* (rediffusion)
17h30 *Nord-Sud* (rediffusion)
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (13)
18h30 *Téléservice*
19h27 *Tirage de la Quotidienne*
19h30 *Questions d'argent*
20h00 *L'homme botanique* (10)
Incursions (6)
20h30 *Émissions régionales*
21h00 *Télédocuments*
22h00 *Les grandes maladies* (16) (rediffusion)
Variétés (9) (rediffusion)
23h00 *Téléservice* (rediffusion)

MARDI

09h30 *Quebec School Telecasts*
10h00 *Musique*
10h30 *Le marché aux images*
11h30 *Musique*
12h00 *Télé-université*
13h00 *Quebec School Telecasts*
13h30 *Le marché aux images* (rediffusion)
14h30 *Inter-action*
15h30 *Droit de parole* (rediffusion)
16h30 *Retraite-action* (rediffusion)
17h00 *La période de questions*
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (13)
18h30 *Téléservice*
19h27 *Tirage de la Quotidienne*
19h30 *Défi: survivre*
20h00 *Arrimage*
20h30 *Visage*
21h00 *Ciné-mardi*
23h00 *Téléservice* (rediffusion)

MERCREDI

09h30 *Quebec School Telecasts*
10h00 *Musique*
10h30 *Le marché aux images*
11h30 *Communication et organisation* (rediffusion)
12h30 *L'ÉNAP présente* (rediffusion)
13h00 *Quebec School Telecasts*
13h30 *Le marché aux images* (rediffusion)
14h30 *Émissions régionales du Bas-Saint-Laurent*
15h00 *On n'a pas tout vu*
15h30 *Télédocuments* (rediffusion)
16h30 *Questions d'argent* (rediffusion)
17h00 *La période de questions*
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (13)
18h30 *Téléservice*
19h27 *Tirage de la Quotidienne*
19h30 *Le voyage dans l'infini* (4)
Octo-giciel (12) (rediffusion)
20h00 *Histoire et civilisation*
21h00 *Les uns et les autres* (6)
Scènes de la vie conjugale (6)
Colette (4)
Mercredi chaud
22h00 *Culture*
23h00 *Téléservice* (rediffusion)

JEUDI

09h30 *Quebec School Telecasts*
10h00 *Musique*
10h30 *Le marché aux images*
11h30 *Christianisme et religions du nouvel âge* (rediffusion)
12h30 *Télé-université*
13h00 *Quebec School Telecasts*
13h30 *Le marché aux images* (rediffusion)
14h30 *Action-débat*
15h30 *Culture* (rediffusion)
16h30 *Émissions régionales* (rediffusion)
17h00 *La période de questions*
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (13)
18h30 *Téléservice*
19h27 *Tirage de la Quotidienne*
19h30 *Nord-Sud*
20h00 *Le cerveau* (8)
La planète vivante (8)
21h00 *Concerts CTF* (6)
Cité des jeunes (3)
Les groupes parlementaires (4)
Les clés du futur (1)
Profession: écrivain (6)
22h00 *Plein son* (15) (rediffusion)
Le grand rendez-vous (1) (rediffusion)
23h00 *Téléservice* (rediffusion)

VENDREDI

09h30 *Quebec School Telecasts*
10h00 *Musique*
10h30 *Le marché aux images*
11h30 *Musique*
12h00 *Introduction à l'architecture du Québec* (rediffusion)
13h00 *Quebec School Telecasts*
13h30 *Le marché aux images* (rediffusion)
14h30 *Caméra un*
15h00 *Bloc-notes*
15h30 *Histoire et civilisation* (rediffusion)
16h30 *Caméra* (7) (rediffusion)
La soirée de l'impro (8) (rediffusion)
Les grands du cinéma (13) (rediffusion)
17h00 *Défi: survivre* (rediffusion)
17h30 *Visage* (rediffusion)
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (13)
18h30 *Téléservice*
19h27 *Tirage de la Quotidienne*
19h30 *Retraite-action*
20h00 *Droit de parole*
21h00 *Les grandes maladies* (6)
Variétés (10)
22h00 *Parler pour parler*
23h00 *Téléservice* (rediffusion)

SAMEDI

13h00 *Histoire de la littérature biblique*
14h00 *Introduction à l'architecture du Québec*
15h00 *Astronomie générale*
16h00 *Les uns et les autres* (6) (rediffusion)
Scènes de la vie conjugale (6) (rediffusion)
Colette (3) (rediffusion)
Mercredi chaud (rediffusion)
17h00 *L'homme botanique* (10) (rediffusion)
Incursions (5) (rediffusion)
17h30 *Arrimage* (rediffusion)
18h00 *Charlie Brown* (3)
Passe-Partout (12)
18h30 *Maya l'abeille* (rediffusion)
19h00 *Pinocchio* (rediffusion)
19h30 *À plein temps*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Parler pour parler* (rediffusion)
21h00 *Ciné-répertoire*
22h30 *Le cerveau* (8) (rediffusion)
La planète vivante (7) (rediffusion)

Horaire des émissions été 1986

DIMANCHE

15h00 *Télé-université* (3)
Dimensions de la science (9)
18h00 *Pêche à la ligne*
18h30 *Pinocchio*
19h00 *National Geographic* (7)
Les intrépides (5)
20h00 *Média mag*
20h30 *Télefilm* (7)
Documents culturels (5)
22h00 *Documents divers*

LUNDI

17h30 *La période de questions* (3)
Télé-université (10)
18h30 *Émissions régionales*
19h00 *À cause des mots*
19h30 *On n'a pas tout vu*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Station-soleil*
21h00 *Cinémania*
22h30 *Station-soleil* (rediffusion)

MARDI

17h30 *La période de questions* (3)
Télé-université (10)
18h30 *Dossiers maison*
19h30 *Ça vaut le voyage*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Station-soleil*
21h00 *Cinémania*
22h30 *Station-soleil* (rediffusion)

MERCREDI

17h30 *La période de questions* (3)
Télé-université (10)
18h30 *À toute vitesse*
19h00 *À travers la francophonie*
19h30 *Passion de la voile*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Station-soleil*
21h00 *Cinémania*
22h30 *Station-soleil* (rediffusion)

JEUDI

17h30 *La période de questions* (3)
Télé-université (10)
18h30 *Grands pas classiques*
19h00 *Les grandes enquêtes de TF 1: La mafia* (5)
L'empire nazi (8)
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Station-soleil*
21h00 *Cinémania*
22h30 *Station-soleil* (rediffusion)

VENDREDI

17h30 *La période de questions* (3)
Télé-université (10)
18h30 *Action-débat*
19h30 *Retraite-action*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Station-soleil*
21h00 *Cinémania*
22h30 *Station-soleil* (rediffusion)

SAMEDI

17h30 *Nova*
18h30 *Maya l'abeille*
19h00 *Hollywood*
19h57 *Tirage de la Quotidienne*
20h00 *Documents divers*
21h00 *Les dames de la côte* (5)
Théodor Chindler (8)
22h00 *Documents divers*

Programmation régionale

Au cours de l'exercice financier 1985-1986, la contribution des bureaux régionaux à l'augmentation des stocks d'émissions se chiffre à 267,2 heures comparativement à 289,2 heures l'année précédente. De ce nombre, 191 heures sont des productions autonomes, 7 des acquisitions et 69,2 des coproductions ou sous-traitances. La contribution des bureaux régionaux se répartit comme suit:

PRODUCTION RÉGIONALE

RÉGION	*HEURES*
Saguenay-Lac-Saint-Jean	30,5
Outaouais	34,5
Région de Québec	42,5
Bas-Saint-Laurent	22,2
Abitibi-Témiscamingue	19,5
Côte-Nord	20,5
Estrie	35,0
Centre du Québec	41,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21,2
TOTAL	**267,2**

La diffusion en détachement de réseau s'établit à 336,2 heures soit 95% des prévisions qui étaient fixées à 354 heures. Des 336,2 heures, 301,1 heures sont des diffusions originales et 35,1 sont des reprises.

Liste des émissions régionales diffusées à Radio-Québec en 1985-1986.

Abitibi-Témiscamingue

Caméra un
Askigwash 1 et 2
Initiation du jeune: La chasse à l'oie
Initiation du jeune: Le piégeage d'été
La ville ouverte
Les trois mimes... sur scène
À la conquête du Nord
L'agro-alimentaire: une industrie qui pousse
Cité des jeunes

Bas-Saint-Laurent

Inter-action
La sylviculture
La santé, c'est contagieux
Jeunes en région
Terrain d'entente
Grouille ou rouille
Cité des jeunes

Centre du Québec

Contact
Incursions
Claque-son
Nelligan-Forgues
Cité des jeunes

Côte-Nord

Unnu Asham – Nitsuasim Innu Aimiton – Vatenanis – Pekameshan
Jeunes en région
Un passé retrouvé
Images d'un passé simple
Saumons de l'an 2000
13, 3e rue «E», Gagnon
Pour une école ilnu – Sur le bout de la langue montagnaise
Eugène Vollant, accident de chasse
Cité des jeunes

Estrie

On n'a pas tout vu
L'Estrie évidemment
Scoop-jeunesse
Le nez dans le courant
Cartes sur table
L'enjeu vidéo

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Contour économique
Les Indiens de la mer
Cité des jeunes

Outaouais

Bloc-notes
Choeurs et cordes pascals
Forum
Le grand rendez-vous
Au temps des écoles du rang
Kitchésipi, la grande rivière
Les outardes
Cité des jeunes

Région de Québec

Action-débat
Le pouvoir rose
Enfin Pâques
La sexualité prise au piège
L'avenir au féminin
L'avenir au masculin
Pour toi
Action

Saguenay-Lac-Saint-Jean

À cause des mots
Expression
Le village de la paix 1 et 2

La portée hebdomadaire

À l'automne 1985, Radio-Québec rejoint 2 606 000 téléspectateurs soit une augmentation de 4,5% par rapport à l'automne précédent. Au printemps 1986, ce nombre s'élève à 2 723 000 et représente un accroissement de 6,9% comparativement aux données du printemps 1985.

Le graphique qui suit illustre l'évolution de la portée hebdomadaire de Radio-Québec depuis 1980. L'analyse du graphique révèle que le rythme moyen de croissance de l'auditoire depuis cinq ans est de 11,9%.

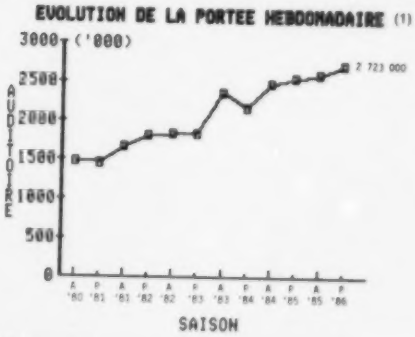

(1) BBM, Rapports de portée, automne 1980 au printemps 1986.

En transposant les données d'auditoire en pourcentage, il ressort que Radio-Québec rejoint 40% de la population québécoise et 46% de la population francophone à l'automne 1985. Ce pourcentage s'accroît au printemps 1986 à 41% de la population du Québec. Calculé sur la base linguistique, il s'élève à 49% des francophones.

Ce sont dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean que la pénétration de Radio-Québec est la plus forte. En nombre de téléspectateurs, la région de Montréal fournit le bassin le plus important de téléspectateurs soit 1 379 000.

Le tableau suivant reproduit selon les données BBM la portée hebdomadaire de Radio-Québec par région à l'automne 1985 et au printemps 1986.

PORTÉE HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU RADIO-QUÉBEC (1)

	AUTOMNE 1985		PRINTEMPS 1986	
	télé-spectateurs	**% de la population**	**télé-spectateurs**	**% de la population**
Abitibi-Témiscamingue	94 000	52%	99 000	56%
Bas-Saint-Laurent	82 000	43%	84 000	44%
Centre [illegible] Québec	146 000	42%	153 000	46%
Côte-Nord	31 000	35%	36 000	40%
Estrie	120 000	35%	120 000	35%
Gaspésie (Carleton)	51 000	16%	48 000	22% (2)
Gaspésie (Matane)	20 000	26%	27 000	33%
Outaouais	118 000	11%	122 000	11%
Région de Montréal	1 379 000	38%	1 424 000	39%
Région de Québec	428 000	48%	455 000	51%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	137 000	48%	155 000	54%
TOTAL RÉSEAU	**2 606 000**	**40%**	**2 723 000**	**41%**

(1) BBM, Rapports de portée, automne 1985 et printemps 1986.

(2) La variation du pourcentage ne suit pas dans le cas de Carleton celle du nombre de téléspectateurs. Il ne s'agit pas d'une erreur. Cela s'explique par le fait que les calculs du nombre de téléspectateurs sont établis sur la base de la population des territoires de rayonnement alors que les pourcentages le sont sur la base des marchés étendus. Il y aurait donc dans ce cas-ci entre le rayonnement et le marché étendu une tendance contradictoire de la portée.

La durée moyenne d'écoute hebdomadaire

En 1985-1986, chaque téléspectateur de Radio-Québec la regarde en moyenne 2,7 heures par semaine comparativement à 2,4 heures l'année précédente. Le visionnement de Radio-Québec totalise donc 7 081 000 heures par semaine à l'automne 1985 et 7 448 000 au printemps 1986. L'année précédente, les heures d'écoute étaient de 5 999 000 à l'automne 1984 et de 6 273 000 au printemps 1985.

L'auditoire moyen hebdomadaire

Le calcul de l'auditoire moyen hebdomadaire et saisonnier est une bonne façon de connaître le rendement de la programmation. Le graphique suivant rend compte de l'évolution du rendement de Radio-Québec depuis l'automne 1980 pour la programmation diffusée en soirée de 18 heures à 23 heures.

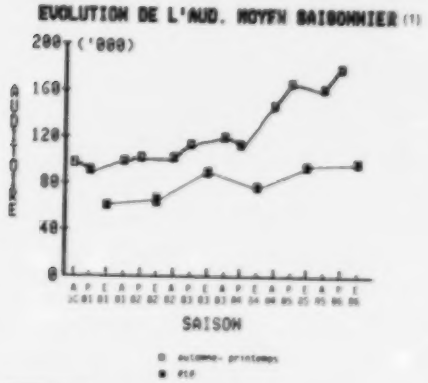

(1) Le Service de la recherche de Radio-Québec, Performance de Radio-Québec 1985-1986, p. 5.

Ce graphique révèle que la programmation hiver-printemps a toujours obtenu un auditoire moyen supérieur à celui de la saison d'automne, à l'exception des saisons 1981 et 1984. Ce phénomène reproduit les habitudes d'écoute saisonnière de la télévision.

Depuis l'automne 1984, la forte saison de septembre à avril poursuit une évolution ascendante. La programmation estivale pour sa part se révèle stationnaire.

À l'automne 1985, l'auditoire hebdomadaire moyen entre 18 heures et 23 heures se chiffre à 161 000 téléspectateurs, soit une augmentation de 9% par rapport à l'automne précédent. Au printemps 1986, l'auditoire s'élève à 178 000 téléspectateurs, représentant un accroissement de 7,8% comparativement au printemps 1985. L'auditoire hebdomadaire moyen pour l'été croît légèrement passant de 94 000 en 1985 à 97 000 en 1986.

Le palmarès

Le tableau suivant dresse le palmarès des émissions régulières par auditoire moyen pour l'année 1985-1986. Le palmarès a été établi en ne considérant que les émissions qui comportaient un minimum de cinq diffusions au cours de l'année 1985-1986.

PALMARÈS DES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES (1) PAR AUDITOIRE MOYEN

Rang	Titre	Nbre de mesures	Auditoire moyen	Auditoire maximum	Contenu et diffusion
1	CINÉ-CADEAU lundi au dimanche 18h30-20h période des Fêtes	16	467 000	758 000	LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX 04/01/86
2	DROIT DE PAROLE vendredi 20h-21h	39	400 000	730 000	AUX BEAUTÉS RARES 10/01/86
3	PASSE-PARTOUT lundi au dimanche 18h-18h30 mercredi 21h-00h	229	387 000	749 000	LA MAISON 19/12/85
4	LA SOIRÉE DE L'IMPRO dimanche 20h30-23h et mercredi 21h-00h	8	330 000	425 000	ROUGES VS BLEUS 08/12/85
5	AVEC UN GRAND A mercredi 21h-22h	5	314 000	524 000	LES JUMELLES 12/03/86
6	LA SAGA DU PARRAIN vendredi 21h-22h	9	314 000	397 000	HUITIÈME ÉPISODE 21/03/86
7	TÉLÉSERVICE lundi au vendredi 18h30-19h30	185	264 000	470 000	20/03/86
8	PARLER POUR PARLER vendredi 22h-23h	37	252 000	521 000	L'AMOUR OU LA RAISON 07/03/86
9	LE JOYAU DE LA COURONNE vendredi 21h-22h	15	240 000	415 000	UNE QUESTION DE LOYAUTÉ 01/11/85
10	L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU dimanche 18h30-19h30	19	201 000	376 000	500 MILLIONS D'ANNÉES SOUS LA MER 16/03/86

(1) Le Service de la recherche de Radio-Québec, Performance de Radio-Québec 1985-1986, p. 7.

Le tableau ci-dessus met en évidence la prédominance de cinq productions autonomes de Radio-Québec : DROIT DE PAROLE, LA SOIRÉE DE L'IMPRO, AVEC UN GRAND A, TÉLÉSERVICE, PARLER POUR PARLER. Les deux mini-séries les plus regardées à l'automne 1985 et à l'hiver 1986, LA SAGA DU PARRAIN et LE JOYAU DE LA COURONNE, se taillent une place honorable. La série pour enfants CINÉ-CADEAU dont la moyenne d'écoute est de 467 000 s'assure la première position.

Le tableau suivant établit la liste des meilleures performances de l'ensemble des émissions régulières et spéciales diffusées en 1985-1986.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS EN SOIRÉE[1] PAR AUDITOIRE MAXIMUM

Rang	Titre	Contenu	Diffusion	Auditoire maximum
1	TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE	dimanche 18h-20h	02/02/86	974 000
2	LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE	dimanche 18h-23h	06/04/86	842 000
3	CINÉ-CADEAU	LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX	04/01/86	758 000
4	PASSE-PARTOUT	LA MAISON	19/12/85	749 000
5	DROIT DE PAROLE	AUX BEAUTÉS RARES	10/01/86	730 000
6	RENÉ LÉVESQUE SUR LE GRIL	dimanche 21h-23h30	13/10/85	545 000
7	CINÉ-MARDI	LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE	12/11/85	533 000
8	AVEC UN GRAND A	LES JUMELLES	12/03/86	524 000
9	TÉLÉSERVICE	lundi 18h30-19h30	20/03/86	470 000
10	PLEIN SON	TINA TURNER	16/02/86	461 000

(1) Toutes les émissions diffusées au cours de l'année 1985-1986 ont été considérées dans l'établissement de ce palmarès, indépendamment du nombre de diffusions.

Deux émissions spéciales, le TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE et LES 9 HEURES DE JEAN LAPOINTE diffusées à deux mois d'intervalle, occupent les deux premières places et, en 1986, obtiennent les résultats les plus élevés de l'histoire de Radio-Québec. L'auditoire maximum de la première se chiffre entre 18h et 18h30 à 1 256 000, celui de la seconde entre 20h30 et 21h à 966 000. DROIT DE PAROLE aux beautés rares avec 730 000 téléspectateurs constitue également un record pour ce type d'émissions d'information.

CINÉ-CADEAU: LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX

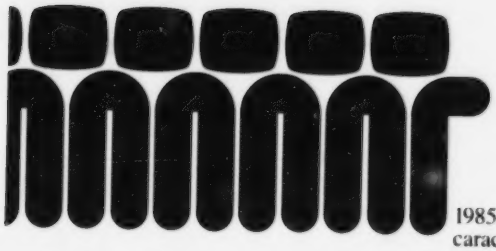

Le profil des téléspectateurs de Radio-Québec

Selon une analyse menée à l'automne 1985, l'auditoire de Radio-Québec se caractérise au plan socio-démographique par:

- une présence plus forte de téléspectatrices;
- une proportion d'enfants de 2 à 11 ans plus élevée qu'elle ne l'est dans la population et le phénomène inverse pour ceux de 12 à 24 ans;
- une majorité de personnes de 25 à 49 ans;
- une légère surreprésentation d'adultes ayant une scolarité de niveau universitaire ou collégial;
- une majorité d'adultes dont la formation ne dépasse pas le niveau secondaire;
- un nombre de familles ayant de jeunes enfants (12 ans et moins) supérieur à celui enregistré dans l'ensemble de la population.

Au plan de la consommation de télévision, on retrouve chez les téléspectateurs de Radio-Québec:

- une majorité de personnes qui regardent plus de vingt-quatre heures de télévision par semaine;
- un nombre plus restreint de foyers équipés d'un câblo-sélecteur que dans l'ensemble de la population;
- un nombre de propriétaires de magnétoscopes équivalent à celui enregistré dans l'ensemble de la population;
- une proportion d'abonnés au câble conforme au taux de branchement québécois.

Le tableau suivant donne le profil des téléspectateurs de Radio-Québec.

PROFILS COMPARATIFS
Automne 1985
Données socio-démographiques et consommation télévisuelle

	AUDITOIRE[1] RADIO-QUÉBEC %	POPULATION[2] QUÉBEC %
SEXE		
Hommes	45	49
Femmes	55	51
ÂGE		
2 - 11 ans	20	15
12 - 17 ans	6	8
18 - 24 ans	9	12
25 - 34 ans	21	20
35 - 49 ans	21	21
50 - 59 ans	10	10
60 ans et plus	15	15
SCOLARITÉ[3]		
0 - 7 ans	11	13
8 - 12 ans	46	48
13 - 15 ans	21	19
16 ans et plus	22	20
FAMILLES AYANT DES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS		
OUI	49	42
NON	51	58
QUINTILES D'ÉCOUTE[4]		
1	5	12
2	17	18
3	22	21
4	26	23
5	31	26
ÉQUIPEMENT TÉLÉVISUEL		
CÂBLE		
OUI	54	53
NON	45	47
CÂBLO-SÉLECTEUR		
OUI	27	29
NON	27	22
NON-APPLICABLE	45	47
MAGNÉTOSCOPE		
OUI	35	36
NON	65	64

(1) Profil établi selon la portée hebdomadaire de Radio-Québec ; analyse spéciale BBM automne 1985. Ainsi, tout individu ayant regardé Radio-Québec pour au moins 15 minutes durant la semaine est considéré à titre d'auditeur indépendamment de sa durée totale d'écoute.

(2) Selon une estimation de BBM, automne 1985.

(3) Population adulte uniquement (18 ans et plus).

(4) Les quintiles d'écoute permettent de distinguer les individus selon leur niveau de consommation de télévision. Le quintile 1 réfère à un très faible niveau de consommation alors que le quintile 5 réfère à un très fort niveau de consommation de télévision.

Radio
Québec

L'implantation du réseau d'antennes de 1975 à 1985

Dix ans ont suffit à la Société de radio-télévision du Québec pour compléter l'installation de son réseau d'antennes composé de quatorze stations émettrices et de trois stations réémettrices. Le 19 janvier 1975 marque le début de la diffusion en ondes ouvertes alors que pour la première fois la population de Montréal capte la programmation de Radio-Québec sur CIVM-TV au canal 17 et celle de Québec sur CIVQ-TV au canal 15.

En 1977, avec l'ajout de la station outaouaise CIVO-TV au canal 30, la programmation devient accessible à quelque 64% de la population du Québec. Radio-Québec inaugure en 1980 les stations CIVA-TV au canal 12 à Val d'Or de même que CIVA-TV 1 au canal 8 à Rouyn, et en 1981, CIVP-TV au canal 23 à Chapeau, CIVC-TV au canal 45 à Trois-Rivières, CIVB-TV au canal 22 à Rimouski et CIVS-TV au canal 24 en Estrie.

En 1982, les stations CIVG-TV au canal 9 à Sept-Îles, CIVF-TV au canal 12 à Baie Trinité et CIVV-TV au canal 8 au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont inaugurées.

En 1983, quatre autres stations sont mises en exploitation: CIVK-TV au canal 15 à Carleton, CIVK-TV 1 au canal 32 à Anse-aux-Gascons, CIVK-TV 2 au canal 40 à Percé et CIVK-TV 3 au canal 35 à Gaspé. Enfin, en 1985, la dix-septième et dernière station émettrice du réseau est inaugurée: CIVB-TV 1 au canal 31 à Grand-Portage.

À l'heure actuelle, la programmation de Radio-Québec est accessible directement à 91,4% de la population du Québec.

Cette année encore, Radio-Québec effectue des études sur l'efficacité de ses stations émettrices implantées progressivement depuis 1975. Les résultats démontrent que le pourcentage de fiabilité s'élève à plus de 99% même en tenant compte des pannes de toutes natures.

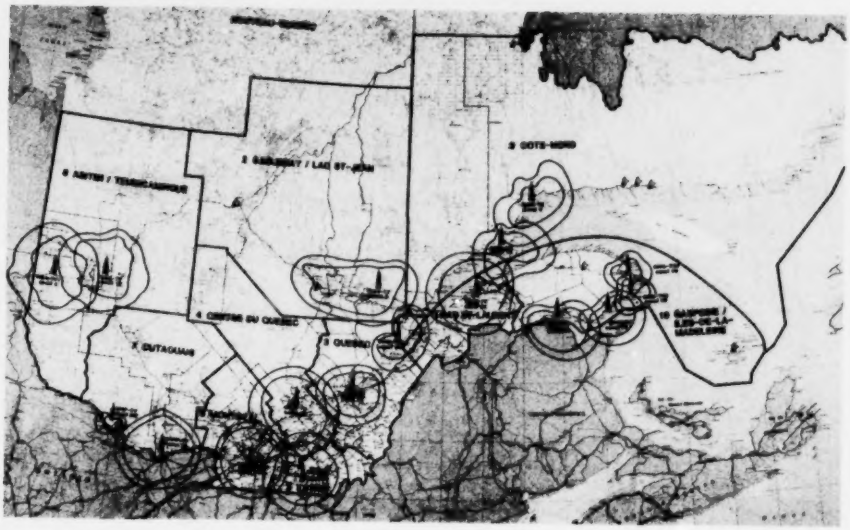

Le tableau qui suit illustre l'évolution dans le temps du pourcentage de la population rejointe par les stations de Radio-Québec de 1975 à 1985.

IMPLANTATION DU RÉSEAU D'ANTENNES

Année et région	Population Québec
1975 MONTRÉAL QUÉBEC	61,3%
1977 HULL	64,5%
1980 ROUYN VAL D'OR	66,4%
1981 CHAPEAU SHERBROOKE TROIS-RIVIÈRES RIMOUSKI	82,8%
1982 CHICOUTIMI BAIE TRINITÉ SEPT-ÎLES	88,5%
1983 CARLETON ANSE-AUX-GASCON PERCÉ GASPÉ	89,4%
1985 GRAND-PORTAGE	91,4%

La câblo-distribution

Concurremment au rayonnement des stations qui composent le réseau Radio-Québec, plus d'une centaine d'entreprises de câblodistribution offrent la programmation de Radio-Québec à leurs abonnés en retransmettant le signal provenant soit de la station locale, soit depuis le début de 1985 du satellite de télécommunications ANIK C-3.

De cette façon, le pourcentage de la population québécoise pouvant regarder les émissions de Radio-Québec passe de 91,4% à 94,6%, soit une augmentation d'environ 210 000 personnes.

Satellite ANIK C

Les retombées du satellite

Depuis le 1er janvier 1985, Radio-Québec alimente son réseau d'antennes par l'intermédiaire du satellite ANIK C-3. Son signal est ainsi devenu accessible sur l'ensemble du territoire québécois.

Cependant, la réception du signal en provenance du satellite requiert un équipement technique encore peu répandu. Au cours de l'année 1985-1986, Radio-Québec conclut des ententes avec certains câblodistributeurs afin de les aider à se munir des équipements nécessaires pour capter les signaux retransmis par le satellite.

Environ 55 000 personnes s'ajoutent ainsi à l'auditoire potentiel de Radio-Québec de telle sorte que plus de 95% des citoyens du Québec ont la possibilité de regarder les émissions de L'autre télévision.

Les nouvelles installations techniques

En 1985-1986, Radio-Québec procède au renouvellement de certaines installations techniques dont l'acquisition remonte aux débuts de l'entreprise, soit en 1968.

Radio-Québec fait l'achat de six caméras japonaises de technologie avancée Ikegami HK-322 munies de microprocesseurs. Des travaux importants sont réalisés à la régie centrale. On apporte également des transformations majeures aux régies de production des studios 1 et 2: les pupitres d'aiguillage sont remplacés, l'acoustique améliorée, les moniteurs sont remplacés et leur nombre passe de 10 à 14.

Radio-Québec acquiert également l'équipement nécessaire aux opérations reliées aux sous-titrages codés pour les malentendants. Enfin, Radio-Québec installe deux salles de montage sur bande demi-pouce pour répondre au tournage effectué à l'aide de ses quatre caméras Bétacam.

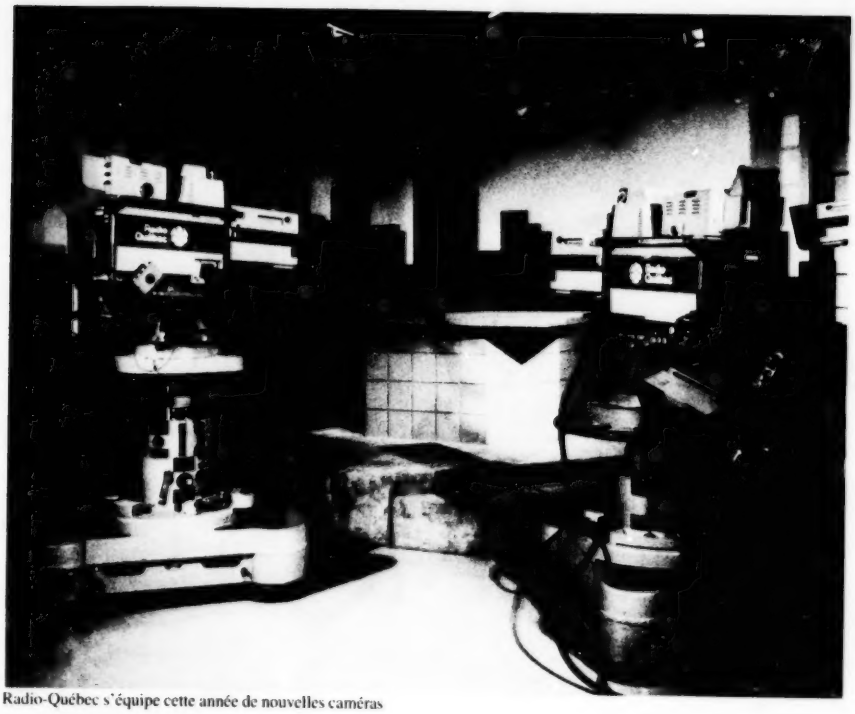

Radio-Québec s'équipe cette année de nouvelles caméras

Recherche et développement technologiques

À la fin du présent exercice, Radio-Québec siège sur le comité technique de l'Agence des télévisions éducatives du Canada afin d'explorer de nouvelles avenues dans le domaine du développement technologique.

Dans cet esprit, Radio-Québec poursuit ses échanges avec les autres télévisions éducatives canadiennes et le ministère des Communications du Canada dans le but de déceler de nouvelles utilisations aux liaisons satellites dont en particulier la transmission des données informatiques. Ce qui permettrait alors à Radio-Québec d'effectuer le contrôle de son système de télésurveillance par ce moyen plutôt qu'en ayant recours aux liaisons téléphoniques conventionnelles.

La transmission des données informatiques à l'intention des écoles constitue une autre utilisation potentielle à laquelle Radio-Québec s'intéresse avec les représentants de la société de Gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS).

La Société poursuit ses relations avec les diverses télévisions à travers le monde, principalement par l'entremise d'organismes tels le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Communauté des télévisions francophones (CTF), l'Agence des télévisions éducatives du Canada (ATEC) et le Consortium de télévision Québec Canada.

La participation au CIRTEF se concrétise par la production et l'échange d'émissions en collaboration avec les pays d'Afrique. Le président-directeur général, monsieur Jacques Girard, assume pour une deuxième année consécutive la présidence du CIRTEF.

En collaboration avec le CIRTEF et l'ACCT, Radio-Québec organise un séminaire de perfectionnement en réalisation de documents télévisuels à l'intention de huit stagiaires africains venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Niger, du Burkina Faso et de la Guinée. Radio-Québec participe aussi à des séminaires organisés à l'École internationale de Bordeaux. Elle produit un document audio-visuel dans le cadre de la «Production harmonisée».

Il ne faudrait pas passer sous silence les importantes sessions de travail bi-annuelles de la CTF. Ces rencontres constituent pour Radio-Québec une occasion unique de s'associer aux dirigeants des principales télévisions francophones d'Europe.

C'est souvent à la suite de ces rencontres que naissent des projets comme AGORA.

Radio-Québec continue d'être un membre actif de l'ATEC qui regroupe les télévisions éducatives de l'Ontario (TVOntario), de l'Alberta (ACCESS) et de la Colombie Britannique (Knowledge Network). Cette association permet à ces télévisions d'unir leurs efforts pour participer à d'importantes manifestations dont l'INPUT.

L'INPUT s'est tenue en avril 1986 à Montréal

Cette année, l'INPUT revêt une importance toute particulière puisqu'elle se tient pour la première fois à Montréal. Organisée par la Société Radio-Canada avec le concours de l'ATEC, cette conférence annuelle réunit plus de sept cent cinquante professionnels de la télévision venus d'une trentaine de pays. Radio-Québec y présente LA FUITE du réalisateur Robert Cornellier, une coproduction Radio-Québec et Les Vents d'Est. Dans le cadre de cette conférence, trois soirées-débats réunissant des personnalités de renom suscitent un grand intérêt chez les artisans du milieu. L'événement donne lieu à un prolongement dénommé «POST INPUT» qui permet aux gens de production de voir les meilleurs documents présentés à l'INPUT.

Depuis janvier dernier, six millions de téléspectateurs répartis dans quatorze pays d'Europe et d'Afrique du Nord peuvent capter des émissions de télévision québécoises et canadiennes sur la chaîne TV 5. Le Québec et le Canada se joignent ainsi à la France, à la Belgique et à la Suisse qui alimentaient déjà cette programmation depuis 1984.

Le Consortium de télévision Québec Canada s'est formé pour assurer la participation canadienne à la programmation de TV 5. En font partie: Radio-Québec, Radio-Canada, Télé-Métropole, l'Office national du film, TVOntario, Télé-Capitale, Pathonic, Cogeco et des producteurs indépendants. Lors de l'inauguration, le ministre des Communications, monsieur Richard French, qualifie cette initiative de «vitrine exceptionnelle pour la culture québécoise en Europe». TV 5 est présente à la Foire commerciale de Liège où le gouvernement du Québec est l'invité d'honneur.

La Société s'inscrit cette année à de nombreux festivals, concours et colloques dont le Festival de télévision de Banff, le Prix Jeunesse à Munich, le Prix Armand-Lanoux de l'URTI, le Festival international des films d'art, le Concours Samuel G.-Engel du Michigan, les Rencontres médias Nord-Sud à Genève.

Enfin, les professionnels du Service des acquisitions et coproductions fréquentent les principaux marchés et festivals en Europe afin d'enrichir la programmation de documentaires, de séries et de longs métrages de qualité. Le MIP-TV, les festivals du film de Cannes, de Monte Carlo et de Berlin constituent des lieux privilégiés pour l'achat d'émissions. Par ailleurs, le Secteur des ventes s'associe au Groupe-Québec pour participer au Marché international des programmes à Cannes et assiste au Festival de Monte Carlo.

Les
1 et 2 février,
de 20h à 20h
sur les ondes

Depuis l'arrivée dans ses murs de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique, Radio-Québec considère la possibilité de remettre ses émissions à la disposition des milieux de l'éducation, des affaires sociales et des organismes sans but lucratif au Québec. Le service de prêt a été interrompu en avril 1986 en raison d'importantes compressions budgétaires. Au stade actuel du projet, un certain nombre de questions importantes demeurent en suspens dont en particulier celle des droits d'auteur et d'interprétation, celle de la constitution d'un nouveau catalogue et celle de l'identification de la clientèle visée.

Parmi les services à l'auditoire, celui de la rétroaction demeure une particularité intéressante de la télévision éducative. Radio-Québec invite régulièrement ses téléspectateurs à communiquer avec elle, soit par téléphone ou par courrier. En 1985-1986, le Service des relations avec l'auditoire reçoit 93 569 appels qui se répartissent soit en demandes de renseignements (60 446), soit en suggestions ou commentaires sur les émissions (33 123); le service répond aussi à quelque 10 000 lettres.

Radio-Québec apporte cette année une innovation au plan des services à sa clientèle en procédant à l'intention des malentendants au sous-titrage de quelques films présentés à CINÉ-MARDI ainsi que de la série À PLEIN TEMPS.

Radio-Québec entend poursuivre et accroître les services aux malentendants au cours des prochaines années.

Pour sonder le pouls de son auditoire, Radio-Québec organise occasionnellement des visionnements en groupe de ses émissions. À titre d'exemple, la série LE CERVEAU a fait l'objet d'un visionnement de la part de spécialistes en neurologie, d'enseignants, de médecins et de psychologues qui se disent convaincus de la nécessité d'intensifier la présence à l'antenne de Radio-Québec de semblables séries de vulgarisation scientifique.

À l'occasion de la 150e émission de RETRAITE-ACTION en janvier dernier, Radio-Québec invite des téléspectateurs à venir rencontrer l'équipe de production et à lui faire des suggestions dans le cadre d'une fête organisée à cette intention.

Pour avoir un contact direct avec sa clientèle, Radio-Québec participe en avril au Salon international du livre de Québec. Elle tient un stand d'information au Complexe Desjardins pendant les quelques jours précédant le TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE.

Enfin, Radio-Québec apporte sa collaboration à de nombreux festivals, principalement dans le domaine du cinéma tels les Rendez-vous du cinéma québécois, les Journées du cinéma africain, le Festival international du film et de la vidéo des femmes. Elle soutient également les efforts des jeunes en participant à CÉGEPS EN SPECTACLE et en organisant la tenue du troisième Concours de scénarios pour jeunes auteurs dramatiques.

Célébration de la 150e émission de RETRAITE-ACTION

En ce qui a trait à la gestion des ressources humaines, l'année 1985-1986 est dominée par l'annonce de compressions budgétaires de l'ordre de 8 millions de dollars, ce qui influe nécessairement sur les effectifs de la Société. La Direction des ressources humaines investit donc une grande part de ses énergies à l'élaboration et l'implantation d'un plan des effectifs visant à réduire le personnel d'une centaine d'employés permanents et contractuels. Cette mesure donne lieu à des échanges avec les représentants des divers groupes d'employés.

Le comité exécutif de la Société adopte une ordonnance sur la gestion du personnel qui autorise le versement d'une indemnité de séparation aux employés dont le départ se traduit par une attrition de poste.

La Société poursuit un certain nombre d'activités de perfectionnement à l'intention du personnel. Mentionnons notamment un programme sur l'évaluation au rendement offert aux gestionnaires, des sessions de planification et d'organisation du travail à l'intention des employés de soutien administratif ainsi que d'autres activités de formation répondant à des besoins spécifiques, particulièrement à l'intention du personnel de production.

Au plan des relations de travail, la Société continue à s'entretenir avec le Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ), avec le Syndicat des employés en radio-télédiffusion (SERT), avec l'Association des directeurs techniques, avec l'Association des réalisateurs, avec l'Association des non-syndiqués et avec l'Association des cadres.

Au cours de l'année 1985-1986, Radio-Québec conclut une nouvelle entente collective avec l'Association des réalisateurs et elle s'entend avec la Guilde des musiciens au sujet des modalités de travail. Des pourparlers ont lieu avec l'Association des directeurs techniques dans le but de modifier la réglementation qui s'applique à ce groupe d'employés. Enfin, des négociations sont entamées en vue de renouveler l'entente avec l'Union des artistes.

ÉTAT DE L'EFFECTIF

CENTRE DE RESPONSABILITÉS	PERSONNEL EN PLACE
DIRECTION GÉNÉRALE	
Exécutif	11
Service des relations publiques	6
Direction juridique	7
SOUS-TOTAL	24
VICE-PRÉSIDENCE À LA PROGRAMMATION	
Direction des programmes	164
Service de la recherche	7
Service de la promotion, de la publicité et des relations avec l'auditoire	9
SOUS-TOTAL	180
VICE-PRÉSIDENCE À LA TECHNIQUE	
Direction de l'exploitation	226
Direction du réseau et du développement technique	43
Direction du marketing	11
SOUS-TOTAL	280
VICE-PRÉSIDENCE À L'ADMINISTRATION	
Direction des services administratifs	77
Direction des ressources humaines	15
Secteur de la trésorerie	2
Service de l'informatique	9
SOUS-TOTAL	103
BUREAUX RÉGIONAUX	47
SOUS-TOTAL	47
TOTAL	**634**

À l'effectif permanent qui regroupe 634 employés au 31 août 1986, s'ajoute un personnel dont la Société retient les services à titre occasionnel, principalement aux fins de la production et dont l'ampleur équivaut à 195 personnes/année.

Revenus

Bien que la subvention gouvernementale annuelle demeure l'élément essentiel du financement de la Société, celle-ci cherche de plus en plus à complémenter cet apport par des revenus autonomes. Au cours de l'année, la diffusion de messages publicitaires vient accroître de façon appréciable la proportion du budget attribuable aux revenus autonomes.

En 1985-1986, le budget de Radio-Québec s'élève à 64,4 millions de dollars comparativement à 61,9 millions l'année précédente. La subvention gouvernementale s'établit à 59,6 milions de dollars alors que les revenus autonomes atteignent 4,8 millions. En 1984-1985, le gouvernement avait versé 58,6 millions de dollars à Radio-Québec tandis que les revenus autonomes s'élevaient à 3,3 millions. L'accroissement de 1,5 millions provient en particulier des messages publicitaires, de la commandite de prestige, de la vente d'émissions et de la location d'infrastructures techniques à ses sites de transmission.

L'apport attribuable à la vente de temps d'antenne pour la diffusion de messages publicitaires se chiffre en 1985-1986 à 1 758 800 dollars. Les messages publicitaires deviennent ainsi la plus importante source de revenus autonomes.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

	1985-1986 millions $	1984-1985 millions $
Revenus	64,4	61,9
Dépenses	66,6[1]	61,5
Excédent des revenus (dépenses)	**(2,2)**	**0,4**

(1) Incluant les postes extraordinaires : 1,6 millions $.

Dépenses

Les dépenses de Radio-Québec s'élèvent cette année à 66,6 millions de dollars comparativement à 61,5 millions l'année précédente. Les postes extraordinaires imputables aux coûts reliés à la fermeture des bureaux régionaux et à l'attribution des indemnités de séparation représentent 1,6 millions.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	1985-1986 millions $	1984-1985 millions $
Diffusion et distribution des émissions	54,6 (82%)	50,9 (83%)
Administration	7,5 (11%)	8,2 (13%)
Frais financiers	2,9 (4%)	2,4 (4%)
Total des dépenses avant postes extraordinaires	65,0 (97%)	61,5 (100%)
Postes extraordinaires	1,6 (3%)	
TOTAL	**66,6** (100%)	**61,5** (100%)

L'augmentation des dépenses au chapitre de la diffusion et de la distribution des émissions correspond à un accroissement du coût moyen des productions. Certaines productions, telles les dramatiques du deuxième Concours de scénarios, ont occasionné des dépenses accrues et provoqué, de ce fait, l'augmentation de 36 860 dollars en 1984-1985 à 41 519 dollars en 1985-1986 du coût horaire moyen des émissions produites et diffusées.

Les frais financiers ont augmenté principalement en raison de la non-capitalisation des intérêts reliés au financement du réseau d'antennes, lequel réseau est maintenant complété depuis l'entrée en opération de la station de Grand-Portage.

Les coûts d'administration pour leur part ont diminué de 13% en 1984-1985 à 11% en 1985-1986.

Siège social et centre de production de Montréal

800, rue Fullum
Montréal, Qc
H2K 3L7
(514) 521-2424

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue

1032, 3e Avenue
Val d'Or, Qc
J9P 1T6
(819) 825-5132

Bas-Saint-Laurent

79, rue de l'Évêché est
Rimouski, Qc
G5L 1X7
(418) 722-3743

Côte-Nord

410, avenue Évangéline
Sept-Îles, Qc
G4R 2N5
(418) 968-2240

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

178, route 132 est
Saint-Omer-de-Bonaventure, Qc
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Saguenay-Lac-Saint-Jean

100, boulevard Saint-Joseph sud
Alma, Qc
G8B 7A6
(418) 668-6191

Le rapport du vérificateur général

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 août 1986 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 août 1986 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.
Québec, le 1er décembre 1986

Radio-Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.1 et modifications)

BILAN AU 31 AOÛT 1986

ACTIF

	1986	1985
	$	$
À court terme		
Encaisse	729 626	–
Débiteurs	1 380 708	832 725
Émissions réalisées et en cours de production	8 674 868	9 088 452
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	7 900 522	7 526 994
Fournitures techniques et de production	637 300	638 364
Frais payés d'avance	356 036	296 852
Versements sur prêt hypothécaire et solde de prix de vente échéant en deçà d'un an	177 602	152 840
	19 856 662	**18 536 227**
Créances garanties (note 3)	3 199 550	3 375 045
Immobilisations (note 4)	26 047 820	25 716 531
	29 247 370	**29 091 576**
	49 104 032	**47 627 803**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lucien Gendron

Jacques Girard

PASSIF

	1986	1985
	$	$
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	–	53 778
Emprunts auprès d'institutions financières	9 773 589	5 722 812
Créditeurs et frais courus	4 085 772	3 942 150
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	2 551 834	2 743 503
Subvention reportée (note 5)	13 455 656	14 390 173
Subvention à rembourser (note 6)	885 591	–
Versements sur dette à long terme échéant en deçà d'un an (note 7)	1 033 645	670 457
Revenu reporté	28 061	24 346
	31 814 148	**27 547 219**
Dette à long terme (note 7)	**10 211 191**	**9 715 290**
Crédits reportés		
Revenu reporté (note 8)	351 012	379 073
Subvention reportée – rénovation d'un immeuble (note 6)	–	1 045 834
	351 012	**1 424 907**
AVOIR		
Solde au début	8 940 387	8 537 796
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	(2 212 706)	402 591
Solde à la fin	**6 727 681**	**8 940 387**
	49 104 032	**47 627 803**

Engagements (note 15)

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1986

	1986	1985
	$	$
Dépenses (note 9)		
Coût des émissions diffusées		
Émissions produites et diffusées (note 10)	33 317 156	29 488 146
Acquisitions et coproductions	7 023 715	7 599 782
	40 340 871	37 087 928
Coût de distribution		
Mise en ondes et réseau	10 540 213	10 057 909
Services à la programmation	3 721 323	3 743 905
	14 261 536	13 801 814
Coût des émissions diffusées et de distribution	**54 602 407**	**50 889 742**
Administration	7 554 241	8 172 412
Frais financiers (note 11)	2 871 999	2 459 801
	65 028 647	**61 521 955**
Revenus (note 12)	4 814 726	3 348 921
Excédent des dépenses sur les revenus avant poste suivant	**60 213 921**	**58 173 034**
Poste extraordinaire (note 13)	1 601 035	–
Excédent des dépenses sur les revenus	**61 814 956**	**58 173 034**
Subvention du gouvernement du Québec (note 5)	59 602 250	58 575 625
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	**(2 212 706)**	**402 591**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1986

	1986	1985
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	(2 212 706)	402 591
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	2 688 796	2 204 683
Revenu reporté	(28 061)	(24 346)
Perte sur aliénations d'immobilisations	25 833	–
Fonds générés par les opérations	473 862	2 582 928
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(320 879)	(1 459 020)
Fonds générés par les activités d'exploitation	152 983	1 123 908
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(828 694)	(2 312 679)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(2 288 652)	(1 909 916)
Produit d'aliénations d'immobilisations	71 428	–
Fonds absorbés par les activités d'investissement	(3 045 918)	(4 222 595)
Activités de financement		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 602 784	453 282
Diminution des créances garanties	175 495	150 731
Diminution de la dette à long terme	(1 106 883)	(677 264)
Subvention du gouvernement du Québec – rénovation d'un immeuble	(1 045 834)	1 045 834
Fonds absorbés par les activités de financement	(374 438)	972 583
Diminution des liquidités au cours de l'exercice	**(3 267 373)**	**(2 126 104)**
Endettement bancaire au début	**5 776 590**	**3 650 486**
Endettement bancaire à la fin	**9 043 963**	**5 776 590**

L'endettement bancaire comprend les emprunts auprès d'institutions financières diminués de l'encaisse.

Notes complémentaires

31 août 1986

1. Constitution et objet

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil, constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, a principalement pour objet d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

Changement de la date de la fin de l'exercice financier

L'article 5 de la Loi modifiant la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (1986, chapitre 47), entré en vigueur le 1er septembre 1986, fixe au 31 mars de chaque année la date de la fin de l'exercice financier de la Société. Le prochain exercice financier se terminera le 31 mars 1987.

2. Conventions comptables

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception des fournitures de conception visuelle dont le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au prix coûtant et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Matériel roulant	5 ans
Matériel technique	10 ans
Ameublement et agencement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Améliorations au réseau d'antennes	10 ans
Centre de mise en ondes	5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire et les frais généraux qui s'y rapportent.

Contrats de location

Lorsque, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien loué sont transférés à la Société, le bien et l'obligation découlant du contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Les biens faisant ainsi l'objet d'un contrat de location-acquisition sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

Subvention du gouvernement du Québec – fonctionnement

Radio-Québec comptabilise la subvention qui lui est votée par le Parlement pour une année financière du gouvernement au prorata du nombre de mois écoulés entre la période du 1er avril au 31 août et celle du 1er septembre au 31 mars de chaque année.

Dépense assumée par le gouvernement du Québec

La contribution de Radio-Québec à titre d'employeur au régime de retraite de ses employés est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas reflétée à l'état des revenus et dépenses.

3. Créances garanties

	1986	1985
	$	$
Prêt hypothécaire, 17%, remboursable par versements mensuels égaux de 57 877 $ jusqu'en 1991 et de 45 427 $ jusqu'en 1997	3 299 774	3 439 486
Solde de prix de vente	77 378	88 399
	3 377 152	**3 527 885**
Versements échéant en deçà d'un an	177 602	152 840
	3 199 550	**3 375 045**

4. *Immobilisations*

	1986			1985
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Matériel technique	5 770 231	5 370 864	399 367	545 405
Réseau d'antennes incluant les améliorations	21 768 117	4 440 990	17 327 127	18 089 633
Ameublement et agencement	1 135 289	1 040 006	95 283	135 965
Matériel roulant	76 093	50 162	25 931	39 582
Améliorations locatives	2 207 958	1 340 415	867 543	714 824
Équipement informatique	3 757	1 880	1 877	2 629
Centre de mise en ondes	366 923	110 076	256 847	330 231
	31 328 368	**12 354 393**	**18 973 975**	**19 858 269**
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition :				
Matériel technique	6 925 619	2 843 025	4 082 594	3 704 440
Ameublement et agencement	835 930	406 303	429 627	492 402
Équipement informatique	426 149	114 414	311 735	20 731
	8 187 698	**3 363 742**	**4 823 956**	**4 217 573**
Équipement en cours de financement	2 439 753	189 864	2 249 889	1 640 689
	10 627 451	**3 553 606**	**7 073 845**	**5 858 262**
	41 955 819	**15 907 999**	**26 047 820**	**25 716 531**
Immeuble « Ville Joie Ste-Thérèse » – au coût	248 593			
Moins : Subvention spécifique du gouvernement du Québec	248 593			
	–			

5. *Subvention reportée*

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (Programme 8 du ministère des Communications)

		Exercice terminé le		
	Total	**31 mars 1987** (7 mois)	**31 août 1986**	**31 août 1985**
	$	$	$	$
Crédits 1984-1985	**56 855 000**			33 165 416
Crédits 1985-1986	**60 984 500**		35 574 291	25 410 209
Crédits 1986-1987	**57 667 100**	33 639 141	24 027 959	–
Revenu de l'exercice selon la convention comptable			**59 602 250**	58 575 625
Montant encaissé au 31 août			73 057 906	72 965 798
Subvention reportée au 31 août			**13 455 656**	**14 390 173**

6. *Subvention à rembourser*

Au cours de l'exercice 1984-1985, Radio-Québec a acquis du gouvernement du Québec un immeuble locatif pour la somme nominale de 1 $ et a été autorisée à le rénover pour un coût évalué à 1 621 000 $ à être financé par une subvention du gouvernement du Québec.

Radio-Québec a encaissé 1 000 000 $ à titre de subvention et comptabilisé au 31 août 1986 134 184 $ à titre d'intérêts gagnés sur cet encaissement (45 834 $ au 31 août 1985). Au 31 août 1986, les travaux effectués pour la rénovation de cet immeuble s'élevaient à 248 593 $.

Le 17 septembre 1986, le gouvernement du Québec a autorisé Radio-Québec à céder cet immeuble pour la somme nominale de 1 $ à la Société immobilière du Québec. Cette cession ne peut se faire toutefois que si Radio-Québec transfère à la Société immobilière du Québec la partie de la subvention reçue et non encore dépensée pour ce projet de rénovation.

Compte tenu de cette décision du gouvernement, la partie non dépensée de la subvention reçue en date du 31 août 1986 a été inscrite au passif à court terme.

7. *Dette à long terme*

	1986	1985
	$	$
Obligations, série «A», 17,5% échéant le 23 décembre 1996[1]	3 950 000	4 200 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 10,0% à 18,9%, échéant jusqu'en 1998	7 294 836	6 185 747
	11 244 836	**10 385 747**
Versements échéant en deçà d'un an	1 033 645	670 457
	10 211 191	**9 715 290**

(1) Ces obligations seront remboursées à même la subvention de fonctionnement accordée annuellement par le gouvernement du Québec.

Les versements en capital sur les obligations-série «A» pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1987	275 000
1988	550 000
1989	350 000
1990	200 000
1991	225 000

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1987	1 544 566
1988	1 544 566
1989	1 572 361
1990	1 513 354
1991	1 593 089
1992 à 1998	1 905 708
Total des paiements minimums exigibles	**9 673 644**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2 378 808
	7 294 836

8. *Revenu reporté*

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

9. Dépenses par catégorie

	1986	1985
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	33 436 432	32 330 511
Services de transport et de communication	3 743 388	4 231 403
Services professionnels, administratifs et autres	6 527 087	6 525 767
Loyers	6 972 294	8 297 135
Fournitures et approvisionnements	3 656 968	3 488 799
Droits de télédiffusion et de distribution	4 760 943	4 085 587
Amortissement des immobilisations	2 688 796	2 204 683
Frais financiers	2 871 999	2 459 801
Mauvaises créances	25 321	8 006
	64 683 228	**63 631 692**
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans une coproduction – Variation de l'exercice	345 419	(2 109 737)
	65 028 647	**61 521 955**

10. Coût des émissions produites et diffusées

	1986	1985
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	9 088 452	7 900 232
Coût de production de l'exercice :		
Productions nationales	21 033 235	19 750 542
Productions régionales	6 913 299	6 540 400
Amortissement du matériel technique	718 017	703 031
Frais généraux	4 239 021	3 682 393
	32 903 572	**30 676 366**
	41 992 024	**38 576 598**
Moins : Émissions réalisées et en cours de production à la fin	8 674 868	9 088 452
Coût des émissions produites et diffusées	**33 317 156**	**29 488 146**

11. Frais financiers

	1986	1985
	$	$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	1 395 906	1 279 065
Intérêts sur obligations	704 878	748 627
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	771 215	780 150
	2 871 999	**2 807 842**
Déduire :		
Intérêts capitalisés au réseau d'antennes en cours d'établissement	–	348 041
	2 871 999	**2 459 801**

12. Revenus

	1986	1985
	$	$
Ventes et services	4 286 975	2 798 125
Intérêts sur prêt hypothécaire, dépôts à terme et autres dépôts	527 751	550 796
	4 814 726	**3 348 921**

13. Poste extraordinaire

	1986
	$
Ce poste représente les coûts reliés à la fermeture de bureaux régionaux et certains coûts de réorganisation des opérations :	
Indemnités de départ – bureau de Montréal	790 608
Indemnités de départ – bureaux régionaux	751 920
Autres	58 507
	1 601 035

14. Échanges de services

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 752 000 $. Ce montant, non comptabilisé aux opérations, est établi en fonction de la valeur des biens acquis ou des biens cédés. Ces transactions n'ont aucun effet sur les résultats des opérations de la Société.

15. Engagements

Radio-Québec s'est engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 1998 à verser un montant total de 21 956 997 $ pour des locaux et autres biens et services.

Les montants exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	$
1987	5 957 731
1988	5 241 113
1989	4 926 905
1990	3 479 527
1991	645 075

Coordination et rédaction : Service des relations publiques
Conception : Service de la conception visuelle
Montréal, mai 1986